



Bel été à tous

Entretien, matériel...

Tous les travaux

p. 13

ALSH

Retour en images

p. 24

Vie associative

Une année riche en événements

p. 30

Vos élus	3
Éditorial	3
Actualités	4
Vie municipale	12
Votre territoire	15
Histoire	20
Enfance - jeunesse	22
Vie scolaire	26
Vie associative	30
Votre médiathèque	34
Agenda	36
État civil	36
Marz'en pratique	37



4



22



26



30



Magazine d'informations municipales de la ville de Marzan
N°49 - Juillet à Décembre 2023

Directeur de publication : Denis Le Ralle
Adjointe au directeur de publication : Annie Dréno
Rédaction et relecture : élus et personnel municipal
Conception graphique : Agence Le Homard Bleu
Communication 02 97 56 83 75 - www.lehomardbleu.bzh
Impression : AG Copy
Crédits photos : Ville de Marzan, Arc Sud Bretagne,

Alexandre Lamoureux, Pixabay, OT Damgan La Roche Bernard
Tirage : publication gratuite imprimée à 1000 ex. sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement
Diffusion : Marz'Annonces est également disponible sur le site web www.marzan.fr

vous accueillent en mairie.



Denis Le Ralle

MAIRE

Sur rendez-vous, de 10h à 12h, tous les jours sauf le samedi

Annie Dréno

1^{ÈRE} ADJOINTE

Finances, vie économique, communication, culture

Le lundi, 10h-12h, sur rendez-vous



Éric Lippens

2^E ADJOINT

Affaires scolaires et générales, enfance - jeunesse, conseil des jeunes, RH

Le mardi, 10h-12h, sur rendez-vous



Martine Dussart

3^E ADJOINTE

Affaires sociales, solidarité, logement, CCAS, fleurissement

Le mercredi, 10h-12h, sur rendez-vous



Christian Trémant

4^E ADJOINT

Affaires sportives, vie associative, événementiel

1^{ER} et 3^E samedis du mois, 9h-11h, sur rendez-vous



Sylvie Benneka

5^E ADJOINTE

Travaux, bâtiments, sécurité, voirie, accessibilité, urbanisme

Le jeudi, 10h-12h, sur rendez-vous



Hubert Thuring

CONSEILLER DÉLÉGUÉ



Samedi 02 septembre, accueil des nouveaux arrivants 2021 et 2022 à la Salle Polyvalente.
Merci de vous inscrire en mairie jusqu'au 19 août.



Mesdames, Messieurs,

Le budget de notre commune, voté le 30 mars, s'est construit dans le contexte nouveau que nous connaissons, marquée par le retour d'une inflation significative, une augmentation forte des coûts énergétiques, des coûts d'investissements et une croissance des taux d'intérêts.

Ce contexte économique compliqué intervient alors que la situation financière de notre commune est saine. C'est le fruit de notre politique de développer notre commune, d'investir avec méthode mais ambition et d'être vigilant sur l'ensemble de nos dépenses en fonctionnement comme en investissement. Cela se traduira par des travaux d'amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments (école publique du Pigeon Vert, complexe polyvalent).

Ce budget est conçu sans remettre en cause les nombreux services que notre commune offre aux habitants, que ce soit dans les domaines de la petite enfance, de la vie scolaire, de la jeunesse, du sport, de la culture ou encore du lien social. Il maintient également l'ensemble des subventions aux associations. Nous n'avons pas augmenté les taux de la fiscalité locale, même si les impôts de chacun d'entre nous augmenteront de la seule valorisation des bases (7.1%). Cette non augmentation des taux est rendue possible grâce au développement des bases fiscales provenant des nouveaux logements construits (+271 logements par rapport au précédent recensement), 2637 habitants que compte notre commune suite au recensement.

Je remercie les 6 agents recenseurs et vous félicite pour votre geste civique. En effet le taux de réponse est excellent et de plus de 98%. Cela est très important pour notre commune puisqu'il permet de déterminer le nombre exact des habitants, ce chiffre étant la base des dotations de l'état à notre collectivité.

Au nom du personnel et du conseil municipal, je vous souhaite à tous un bel été et de bonnes vacances.

DENIS LE RALLE
Maire de Marzan



Les comptes rendus

L'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux dans leur intégralité sont à retrouver en lecture en ligne sur le site web de la mairie de Marzan : www.marzan.fr

Vœux de la municipalité

Le maire, Denis Le Ralle, en présence des élus du Conseil Municipal, du Conseil des Jeunes, du personnel municipal, à renoué avec la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité, vendredi 13 janvier à la salle polyvalente. Ce fut un réel plaisir de se retrouver en présentiel après deux années d'interruption en raison de la crise sanitaire. Dans son discours, le maire a développé les réalisations et événements de la commune de Marzan en 2022. Il a également énuméré les projets pour 2023 : amélioration du réseau de voirie communale, rénovation du système de chauffage de l'école publique qui va permettre une économie de 40%, projet d'un plan guide destiné à dynamiser le centre bourg. Un projet de micro crèche privée ainsi qu'un domicile partagé sont à



l'étude. Samuel Féret, maire d'Arzal et vice président d'Arc Sud Bretagne a ensuite pris la parole pour évoquer les actions menées par la Communauté de Communes. Marie Odile Jarligant, Conseillère Départementale s'est aussi exprimée pour expliquer le rôle et l'utilité du Conseil Départemental pour notre commune. À l'issue de la cérémonie, le maire, Denis Le Ralle, après avoir souhaité une très bonne et heureuse année 2023 à l'assemblée, a remis la médaille de la commune à deux pompiers de Marzan pour leur dévouement : Loïc Denis pour

ses 33 ans de service et Jacky Boullard pour ses 30 ans de service. (Jacky étant absent était représenté par le capitaine du centre de Nivillac, Patrice Ravache). Trois associations ont également reçu la médaille de la commune pour leur investissement humain et leur dynamisme au sein de leurs associations respectives : l'association des boulistes, l'association de chasse et la Garde du Pont football. La cérémonie s'est poursuivie de manière festive autour d'un buffet apéritif, moment d'échanges sympathique.

Commémoration du 8 mai 1945

Le cortège a suivi les porte-drapeaux, Joseph et René, de la mairie au monument aux morts. Les élèves de l'école St Gildas étaient accompagnés de leurs enseignantes Isabelle Tanguy et Audrey Richard. Les élèves de CM encadrés par Isabelle Tanguy ont lu un poème très émouvant de Paul Eluard «Gabriel Péri». Ils

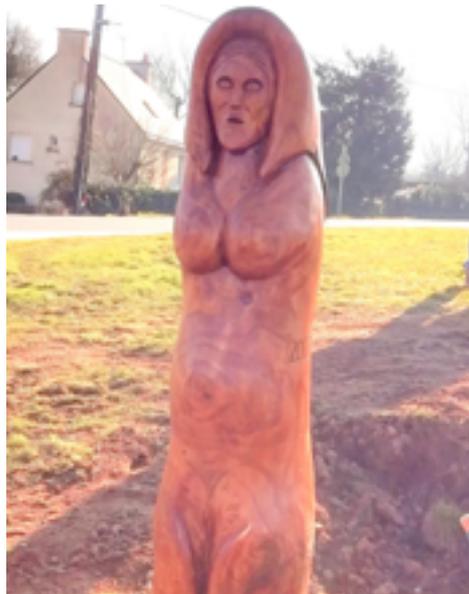


ont volontairement ajouté le nom de Samuel Paty à ce texte qui évoque la mort injuste d'un homme mais aussi l'espoir et la liberté. Le maire, Denis Le Ralle, a ensuite lu le message de M. Sébastien Le Cornu, Ministre des Armées, qui rappelle le courage des soldats et des résistants pendant la seconde guerre mondiale et l'importance de se souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Le maire et les enfants ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts en leur honneur. François Bidault qui a ensuite entonné la Marseillaise, a été chaleureusement applaudi par l'assemblée. La cérémonie s'est terminée à la salle des Ajoncs pour un moment convivial autour du pot de l'amitié.



Arbre des naissances

Samedi 4 mars, les 28 familles ayant eu la joie d'accueillir un bébé en 2022 étaient conviées par la municipalité pour la traditionnelle cérémonie de l'Arbre des Naissances. Neuf bébés accompagnés de leurs parents étaient présents : Yanna, Maud, Valentine, Maïna, Jules et Valentine, Thao, Lila, Joséphine. Le maire, les élus et le Conseil des Jeunes les ont accueillis à la médiathèque. Les participants se sont



ensuite dirigés vers le jardin des naissances à Kertamic où un arbre fruitier est planté chaque année depuis 7 ans. Cette année, le choix s'est porté sur un pêcher pour honorer les 28 nouveaux nés marzannais 2022. Cet arbre grandira derrière le totem qui représente le symbole de la maternité : une femme enceinte sculptée dans un tronc d'arbre. Cette œuvre a été imaginée et fabriquée bénévolement par Joseph Kerrouault. Le maire et les élus le remercient chaleureusement. La cérémonie s'est clôturée à la médiathèque par un

apéritif convivial offert par la municipalité, moment pendant lequel les familles ont pu échanger et se connaître.



Assurance communale AXA



Le maire, Denis Le Ralle, a reçu Grégory Destrès, responsable de clientèle AXA, le 27 avril, pour le renouvellement de la convention mutuelle communale. Grégory Destrès, rappelle : « La remise sur un contrat via cette convention permet un gain de cotisation en moyenne de 25% par rapport au prix pratiqué à titre privé ». La municipalité a également signé une convention pour une assurance communale dépendance. Localement, les assurés potentiels ou qui ont déjà souscrit avec AXA ont comme interlocutrice Charlotte Mahé ou Grégory Destrès qui se déplacent à domicile pour présenter les modalités du contrat et répondre aux questions que les personnes se posent. Contact : Charlotte Mahé, 06 81 81 83 86, mail : charlotte.mahe.am@axa.fr ou Grégory Destrès, 06 30 01 10 29, mail : gregory.destres@axa.fr

Prudence et respect sur les chemins



Les chemins ruraux sont ouverts à tous, piétons, cyclistes, véhicules à moteur, mais leur utilisation doit se faire dans le respect de tous les usagers. La mairie reçoit régulièrement des plaintes de piétons qui se sentent en danger, particulièrement pour leurs enfants, sur ces chemins. La sécurité et le respect de tous et de chacun est une priorité. Soyez prudents.

Forum des métiers

Tous les professionnels de Marzan étaient invités à se rencontrer, jeudi soir 1^{er} juin, salle des Ajoncs, à l'initiative de Martial Ryo en partenariat avec la municipalité. L'idée avait germé dans la tête de Martial l'année dernière. Les participants à la première édition avaient été séduits et avaient suggéré de renouveler l'expérience. Un grand nombre d'entre eux étaient présents à cette deuxième rencontre. Cette sympathique soirée autour d'un buffet dînatoire a permis de mieux se connaître, d'échanger et de partager un moment



convivial. Pour compléter cette action, samedi matin 3 mai, à la salle des Sports, un forum des métiers était organisé et ouvert à tout public de 9h à 13h. L'objectif, pour la quinzaine d'entrepreneurs locaux présents, était d'exposer leurs métiers et leur savoir faire à la population et pour les plus jeunes de, peut-être, découvrir leur futur métier. L'opération devrait être reconduite l'année prochaine. Bravo à tous pour leur motivation et leur dynamisme.



Feux de forêts

À l'approche de la période estivale et dans un objectif de prévention des feux, Météo-France a mis en ligne sur son site, un nouvel outil « La météo des forêts » depuis le 2 juin dernier. La météo des forêts indique un niveau de danger de feux de forêts établi à partir des prévisions météorologiques et l'état de sécheresse de la végétation, à l'aide d'une carte publiée quotidiennement avec quatre niveaux de représentation du danger : faible (vert), modéré (jaune), orange (élevé) et rouge (très élevé). Cette information est délivrée à l'échelle du département pour le lendemain et surlendemain, accompagnée de consignes de bons comportements et réflexes en fonction du danger. 9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités. À l'approche de l'été et alors que plusieurs départements sont en état de vigilance face à la sécheresse, il est primordial de diffuser largement les réflexes à adopter pour éviter les départs de feux et s'en protéger. Retrouvez toutes les informations sur le site :

<https://meteofrance.com/meteo-des-forets>

et sur le site de la commune :

<https://www.marzan.fr/actualites/feux-de-foret/>



Matinée citoyenne 1^{ère} édition

La journée nationale citoyenneté et fraternité était fixée cette année le 13 mai, cependant chaque commune souhaitant s'investir avait le libre choix de la date. À Marzan, samedi matin 27 mai, à l'initiative du Conseil des Jeunes une matinée citoyenne ayant pour thème l'entretien du patrimoine était organisée. Manon, Juliette, Eline, Louane et Maiwen étaient présentes sur le terrain de BMX dès 9h ainsi que plusieurs élus et quelques bénévoles. Au programme : débroussaillage du chemin creux jouxtant le terrain de bi-cross. Encore quelques gouttes de sueur



et quelques remorques de végétaux pour terminer le nettoyage de ce chemin creux ombragé remarquable lors d'une prochaine journée citoyenne ! Les jeunes élues avaient prévu de ramasser les déchets dans le chemin mais, agréable surprise, peu de déchets ont été retrouvés. Elles n'ont pas hésité à prêter main forte aux adultes pour le ramassage des branchages. Un grand merci à Christian pour la mise à disposition de son tracteur et de sa remorque, aux jeunes élues pour leur initiative et leur travail et à toutes les personnes, élus et bénévoles, qui ont participé à cette action.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour une deuxième édition. La date sera fixée ultérieurement et diffusée sur nos supports de communication. Ces travaux solidaires permettent de mieux se connaître et de consolider les liens entre les générations et entre les habitants.



Madeleine Berthe a fêté ses 100 ans

Comme le soulignait le maire, Denis Le Ralle, « de mémoire d'élus, aucun d'entre nous n'a connu de personnes ayant atteint l'âge de 100 ans à Marzan ». Mais le 30 avril 2023, Madeleine est devenue la première centenaire de la commune. Pour cet événement exceptionnel, c'est en



compagnie de ses enfants qu'elle a accueilli le maire et 2 élus, à la résidence Océane à Muzillac où elle profite de sa dernière tranche de vie que nous souhaitons la plus longue et heureuse possible. Madeleine est née le 30 avril 1923 à Béganne. En 1948, elle se marie. Pendant 14 ans avec son époux, Hilaire, ils exploiteront la ferme familiale à Caden. C'est en 1962 qu'ils arrivent à la ferme de Keroyet à Marzan. Six enfants agrandiront la famille. À la retraite depuis 1984, elle sera une adhérente assidue et dynamique au sein du Club de l'Amitié pendant plus de 35 ans. Les élus lui ont offert une composition florale au nom de la municipalité. Madeleine est connue et appréciée de tous les marzannais. Personne n'a oublié sa gentillesse, son sourire, ses jeux de cartes, ses chansons lors des repas du CCAS ou du Club. Émue, elle écoute le maire qui s'adresse à elle en ces mots « Bravo à toi Madeleine d'avoir, sans trop



d'encombres, franchi un siècle... Tu étais une fidèle du repas du CCAS que tu animais avec tes talents de chanteuse et on a encore en mémoire « Mon amant de Saint-Jean » et « Elle lisait le Petit Parisien » tes deux chansons fétiches ». Malgré quelques soucis de mémoire, Madeleine a toujours le sourire et a même entonné quelques refrains pour ses invités. C'est autour d'un gâteau d'anniversaire et d'une coupe de champagne que ses hôtes lui ont souhaité le très bel anniversaire qu'elle mérite.

Chantier d'insertion

Restauration d'un escalier sur le circuit des ponts : le circuit des ponts est un circuit de randonnée très fréquenté. Afin de sécuriser le passage des randonneurs sur une section escarpée et enrochée avec un fort dénivelé, les agents du chantier d'insertion d'Arc Sud Bretagne, encadrés par Sophie Leblanc, ont procédé à la reconstruction d'un escalier devenu presque inexistant. Lors du point presse, Sophie ainsi que Gérard Guillotin, vice président en charge de la compétence insertion et Denis Le Ralle, maire de Marzan, ont tenu à féliciter et remercier toute l'équipe pour ce travail qui valorise le patrimoine avec le souci de préserver les espèces protégées. Le site étant uniquement accessible par voie pédestre, tous les matériaux ont dû



être amenés à pied sur 400 mètres depuis la route. La création des 17 marches et de la rambarde a nécessité 158 heures de travail. 6 agents ont participé à cette réalisation. Au-delà de l'aspect sécuritaire pour les randonneurs, cet escalier permet également de protéger les racines des arbres et les buissons de l'érosion causée par les eaux pluviales et le passage des usagers. Bravo et merci à toute l'équipe.



Lutte contre les taupes



Les taupes sont des mammifères insectivores qui ont la particularité de creuser des galeries souterraines et de faire des taupinières. Elles génèrent des dégâts aux activités agricoles (dégradation du matériel de fauche, altération de la qualité du lait...) et aux espaces verts (dégâts sur le matériel de tonte, impact esthétique...). Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON Morbihan (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose, des sessions collectives de

formation aux techniques de piégeage. Objectif de la formation d'une demi-journée : acquérir la connaissance et la pratique pour pouvoir limiter la population de taupes chez soi d'une manière autonome et efficace (moyens de lutte, application sur le terrain...). Cette formation est ouverte à tout public. Le coût est de 25 € par personne mais gratuite pour les habitants de la commune de Marzan car elle est signataire de la Convention Multi-Services. Plusieurs journées seront organisées en 2023. Inscrivez-vous dès à présent auprès de votre Mairie où des tracts sont disponibles. Les lieux des formations sont fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Plus vous serez nombreux sur votre commune, plus proche sera la formation. Deux semaines avant la journée de formation, vous serez averti par courrier de la date et

du lieu exacte de celle-ci. Pour toute information complémentaire FDGDON Morbihan : 02 97 69 28 70



Photos rencontre artisans-commerçants 9 juin 2022

Toutes nos excuses au photographe Monsieur Patrice Latrace, PateDo Photographies qui avait effectué le reportage chez Martial Ryo le 9 juin 2022 mail : patedophotographies@gmail.com. En effet, nous avons acquis ses photos mais avons omis de mentionner son nom lors de la diffusion dans le grand Marz'annonces de juillet 2022.



Panneau numérique et application City All

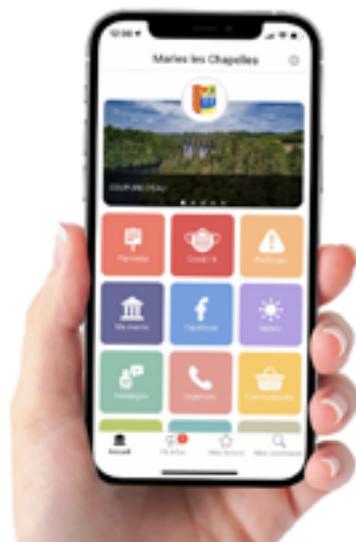
Le panneau lumineux installé en décembre 2022, place de la Fontaine permet d'informer la population en temps réel des actualités de la commune, des alertes, des festivités à venir... Il rentre dans les moyens d'alerte du plan de sauvegarde communale (PSC). Par souci d'économie d'énergie, ce panneau est éteint la nuit. Les associations sont invitées à contacter la mairie par mail à : communication@marzan.fr pour diffuser leurs manifestations. La priorité est donnée aux associations marzannaises. La diffusion d'événements intercommunaux importants feront l'objet d'un examen en commission communication. Sont exclus du cadre de diffusion les messages d'ordre privé et à usage commercial et publicitaire.



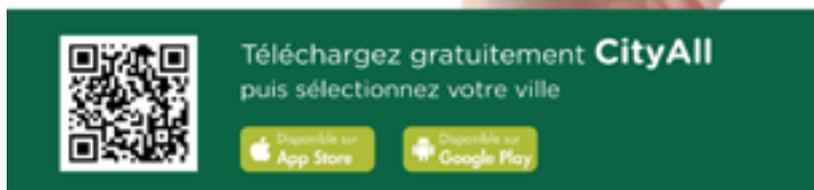
La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Pour compléter ce service, la mairie vient de lancer son application smartphone City All pour communiquer en direct avec les habitants. C'est le compagnon idéal pour rester connecté à l'information locale. Cette application reprend, entre autres, toutes les informations du panneau lumineux. Toutes les personnes qui le souhaitent pourront s'abonner gratuitement au compte de la mairie et rester informées de l'actualité de la commune. Ils recevront également des alertes et des notifications en temps réel sur leur smartphone (alertes sanitaires, intempéries, événements...). L'application permet aussi aux habitants d'effectuer des signalements pour participer à l'amélioration du cadre de vie, d'accéder à la page facebook de la commune, de répondre à des sondages, de consulter les commerces et les associations de la ville, d'accéder aux horaires d'ouverture... Pour télécharger l'application vous pouvez vous reporter au flyer ci-dessous et au QR code.



Brûlerie Ty'Kafé: torréfaction de café artisanale

C'est sur la route de l'ancien pont que Benoît Fourmont a décidé d'implanter sa brûlerie de café. Fort d'une expérience de plus de 10 ans en tant que torréfacteur en Martinique, c'est désormais au cœur de la Bretagne que cet artisan passionné souhaite développer son activité. Le café est soigneusement sélectionné parmi les meilleures origines. La cuisson s'effectue sur place, à l'ancienne, lentement, pour extraire au mieux tous les arômes. Possibilité d'acheter son café sur place (en grain ou fraîchement moulu) et de déguster le café sur place également, accompagné des douceurs de notre partenaire restaurateur (Comptoir d'Odette).
Benoît Fourmont
Brûlerie Ty'Kafé : 2 Le Pont, 56130 MARZAN
Gérant : Benoit Fourmont – tél. 07 83 44 88 53



David Le Thiec

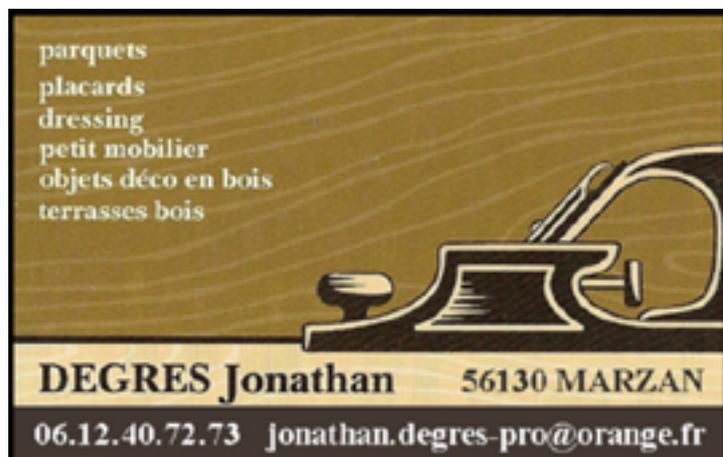
Résident depuis plusieurs années sur la commune de Marzan je propose mes services pour l'entretien des espaces verts pour les particuliers, les copropriétés et entreprises. J'interviens chez vous avec tout mon matériel pour tous types de travaux extérieurs. (tonte, taille des haies, désherbage, nettoyage karcher, ...).

Travailleur CESU (crédit d'impôts) ou auto-entrepreneur.
Page Facebook : David Le Thiec paysage.
Tel : 06 27 04 61 05



Jonathan Degres

Jeune entreprise créée en 2021, l'entreprise Jonathan DEGRES est spécialisée en pose de parquets, en réalisation de dressing, de terrasses ainsi que de pergolas. Nous réalisons également toutes les demandes de rangements ou de meubles sur mesure, dans le respect d'un travail sérieux et de qualité. L'entreprise Jonathan DEGRES se déplace dans un rayon de 30 kilomètres autour de MARZAN. Nous vous invitons également à suivre notre page Facebook via le lien suivant : jonathan degres créations.



Les Beaux Matins Queldan

Un petit coin de paradis en plein milieu des champs. Un domaine composé de 3 gîtes avec une salle de réception pour accueillir jusqu'à 60 personnes. Un lieu convivial et champêtre pour tous types d'événements en famille ou entre amis. Un endroit idéal pour se retrouver et se sentir comme à la maison. Pour plus d'informations : Mme Aurélie Laffeach, tél : 06 07 35 96 65
Web : www.lesbeauxmatins.com
Mail : lesbeauxmatins@gmail.com



La Breizh bleue

LA BREIZH BLEUE Bar Restaurant
Traiteur, vous accueille tous les midis avec un menu ouvrier. Nous sommes ouverts de 9h30 à 20h30 du lundi au vendredi.

13, rue de la Fontaine 56130 MARZAN
Tél : 02 99 90 13 02
Mail : breizhbleue@gmail.com
Web : labreizhbleue.fr



Important

La municipalité de Marzan vous informe de l'ouverture de nouveaux commerces et l'installation de nouveaux services sur la commune. Elle ne pourra être tenue responsable des dommages directs ou indirects liés à l'achat de prestations proposées par ces entreprises.

Modification du PLU

Le Conseil Municipal a émis, en février 2023, un avis favorable de principe, au titre de la modification simplifiée (pour erreur matérielle) du PLU visant l'instauration d'un périmètre de protection commerciale à l'intérieur du centre-bourg conformément aux dispositions de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme. Il s'agit d'une modification du règlement permettant de restreindre le changement de destination des commerces vers de l'habitat en zone UA, à savoir : « le changement de destination d'un local à vocation d'artisanat et de commerce de détail, de restauration et d'activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle vers la destination habitation ne sera autorisé qu'après quatre années après la cessation de l'activité ». Le Conseil Municipal avait décidé de soumettre pour



avis le projet de modification aux personnes publiques associées, préalablement à une mise à disposition du public pour éventuelles observations. Le Maire informe que quatre avis lui ont été transmis de la part de l'Etat, de la Communauté de communes Arc Sud Bretagne, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre d'Agriculture du Morbihan. Tous sont favorables. Les services de l'Etat ont même suggéré de prescrire une période illimitée au lieu de 4 années. La CCI a quant à elle proposé d'instaurer un périmètre de

diversité commerciale en centre-bourg afin d'éviter les implantations dites opportunistes en bordure d'axes routiers. À l'issue de la mise à disposition du public du projet du 17/04/2023 au 19/05/2023, en mairie ou par voie dématérialisée sur le site internet de la commune, pour éventuelles observations sur registre papier, ou par courrier ou courriel, une seule observation a été formulée. À l'issue du bilan de la mise à disposition et au vu de ces avis et observations, le Conseil Municipal a approuvé la modification simplifiée du PLU.

Transfert de la compétence Restaurant Scolaire

Monsieur le Maire informe que, le 13 décembre 2022, le Conseil Communautaire s'est prononcé, à l'unanimité, en faveur du transfert à la commune de Muzillac, de la compétence « Organisation, gestion et animation du restaurant scolaire intercommunal situé rue des Missionnaires à Muzillac » avec effet au 1^{er} septembre 2023. Chaque conseil municipal doit se prononcer sur le transfert de cette compétence à la commune de Muzillac. Le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement pour le transfert, à la commune de Muzillac, de cette compétence avec effet au 1^{er} septembre 2023.



Jury d'assises 2024

Les services de la Préfecture ont transmis aux maires l'arrêté préfectoral du 14 avril 2023 fixant le nombre de jurés (520) pour la composition du Jury d'Assises du Morbihan pour l'année 2024 et son annexe fixant le nombre de jurés à tirer au sort pour le nombre de jurés à désigner. Lors de la réunion de Conseil du 9 juin, le Conseil Municipal procède, à partir de la liste électorale, au tirage au sort de 3 jurés en vue de la constitution de la liste préparatoire au Jury d'Assises 2024. Il est

rappelé que ne sont pas retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit. La liste définitive des jurés pour le Morbihan sera établie par une commission présidée par le Président du Tribunal judiciaire de Vannes. Pour Marzan, un juré sera désigné. Bernard Thomas, Jérôme Lanuel, Philippe Le Grumelec ont été tirés au sort.

Vente d'ouvrages de la médiathèque

Les élus ont autorisé l'extension temporaire de la régie de recettes de la Médiathèque afin de permettre l'encaissement du produit de la vente d'ouvrages issus du désherbage et des dons. Une période de vente est prévue pour l'année 2023 du 21 juin au 12 juillet inclus. Les tarifs des ouvrages mis en vente sont les suivants : les beaux livres et les livres illustrés en couleur : 1.00 €, les romans, albums, bandes-dessinées et autres documents : 0.50 €, revues : 0.10 €, CD, DVD et jeux : 1.00 €.



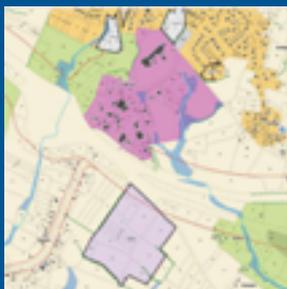
Indemnité gardiennage de l'église 2023

Chaque année, il est accordé une indemnité aux préposés chargés du gardiennage des églises communales. Par courrier en date du 23 février 2023, la Préfecture informe que le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage en 2023 a été revalorisé et est fixé à 496,09€ pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte et 125,06€ pour un gardien ne résidant pas dans la commune. Le Conseil Municipal décide d'attribuer une indemnité de gardiennage de l'église au taux maximum fixé par arrêté préfectoral soit 496,09€ pour 2023 à : Mme Laurence Michelot pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 28 février 2023 et Mme Raymonde Le Roux à compter du 1^{er} mars 2023.



Droit de préemption urbain à ASB

Le Conseil Municipal a délibéré, à la séance du 9 juin, pour déléguer le Droit de Préemption Urbain de la commune au profit d'Arc Sud Bretagne sur le parc d'activités économiques de Bel Air en zonage Uil ainsi que la zone IAUi selon le Plan Local d'Urbanisme. Arc Sud Bretagne est notamment compétente en matière de création, aménagement, entretien et gestion de parcs d'activités. La Commune, n'exerçant pas la compétence développement économique sur les parcs d'activités, ne peut mettre en œuvre le Droit de Préemption Urbain sur ces derniers. De ce fait, il est nécessaire que la Commune transfère partiellement par délégation, le Droit de Préemption Urbain exclusivement sur les zones U / AU des parcs d'activités et leurs zones d'extension afin de permettre à Arc Sud Bretagne d'exercer pleinement sa compétence développement économique par la réalisation d'actions ou



d'opérations d'aménagement visant notamment à organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, et tels que prévus à l'article L300-I du code de l'urbanisme. Cette délégation favorisera également la réponse aux objectifs d'optimisation foncière de la Loi Climat et Résilience.

Dissolution syndicat du port

Le Maire rappelle que le Syndicat intercommunal du port de La Roche Bernard - Férel - Marzan, composé des communes de La Roche Bernard, Férel et Marzan, a été créé par arrêté préfectoral du 03/01/1977. Le programme d'investissements de l'ordre de 4 M€ HT annoncé par la Compagnie des Ports du Morbihan a conduit les élus du Syndicat intercommunal du port à décider à l'unanimité, par délibération du 30 juin 2021, de dissoudre le Syndicat au plus tard le 31/12/2023 et de demander au Département, de confier la concession portuaire à la Compagnie des Ports du Morbihan à compter du 01/01/2024. Le Conseil Municipal de Marzan se prononce favorablement à la dissolution du Syndicat du port de La Roche Bernard - Férel - Marzan au 31/12/2023 conditionnée au transfert de la concession portuaire au profit de la Compagnie des Ports du Morbihan.



Feu d'artifice

Pour le feu d'artifice du 8 juillet, l'offre 8^{ème} art a été retenu avec sonorisation pour un montant de 3 200€ TTC.

Travaux de rénovation énergétique

Il est nécessaire de réaliser des travaux de rénovation dans la salle polyvalente. Dans le cadre des politiques de transition énergétique, les collectivités sont aidées financièrement pour réaliser des travaux qui permettent des gains conséquents de performance énergétique. Au vu de l'âge et des problématiques actuelles du bâtiment, il est utile de faire une étude de définition de programme qui pourrait concerner des travaux d'isolation, de menuiserie, de chauffage - ventilation et d'éclairage. Le Syndicat Morbihan Energies peut accompagner la Commune pour les projets de rénovation énergétique, comme le Conseil Municipal l'a déjà décidé pour le programme de travaux de l'école du Pigeon Vert. Sur la base d'une délégation de maîtrise d'ouvrage, le Syndicat peut en effet accompagner la Commune de la phase études jusqu'à l'achèvement des travaux. La signature du contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage par la Commune permet de lancer un audit énergétique préalable à la définition du programme de travaux et les études de maîtrise d'œuvre nécessaires. La Commune, via la délégation de maîtrise d'ouvrage au Syndicat, peut ainsi bénéficier des marchés départementaux passés par le Syndicat. L'accompagnement permet également un allègement des démarches administratives y compris pour le bénéfice éventuel des Certificats d'Economie d'Energie (CEE). La Commune a, en revanche, la charge du montage des dossiers pour mobiliser les subventions potentielles pour les études et, sous réserves de l'atteinte de gains de performance énergétique demandés par chaque financeur (Etat DSIL - DETR - Fonds vert ; Région, Département), pour les travaux. Afin de maximiser les possibilités de subventions, le projet de rénovation énergétique de la salle polyvalente a déjà fait l'objet d'une inscription de principe au Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) entre l'Etat et la Communauté de communes Arc Sud Bretagne. Afin de ne pas retarder l'exécution des travaux, le Maire souligne qu'il convient de mobiliser le plus tôt possible les financeurs. Les élus donnent leur accord pour la signature du contrat portant mandat de maîtrise d'ouvrage à Morbihan Energies et la demande de subventions.



Partenariat avec Morbihan énergies

La Commune de Marzan s'est engagée sur son territoire en faveur du développement durable, en mettant notamment en œuvre des actions de proximité de consommation responsable de l'électricité en matière d'éclairage public (extinction partielle de l'éclairage public nocturne dans certains secteurs géographiques de la Commune). La Commune a transféré la compétence « travaux et maintenance de l'éclairage public » à Morbihan Energies. Dans un contexte de crise énergétique, la volonté de développer encore davantage une consommation responsable de l'électricité en matière d'éclairage public constitue un objectif conjoint et affirmé par la Commune et Morbihan Energies. Le Maire précise que la Commune et Morbihan Energies pourraient expérimenter un nouveau dispositif éco-geste en matière d'éclairage public en se basant sur l'outil Ecowatt et les dispositifs de pilotage de l'éclairage public. Il s'agirait de confier à Morbihan Energies l'abaissement ou l'extinction de l'éclairage public pendant la durée d'une alerte rouge Ecowatt sur un périmètre défini. Il est noté que ce service est fourni gratuitement par Morbihan Energies à la commune qui est membre du Syndicat. Morbihan Energies est l'acheteur public des outils de pilotage de l'éclairage public à l'armoire ou au point lumineux qu'il met gratuitement à disposition. Morbihan Energies prend en charge les dépenses d'installation, de maintenance et d'exploitation de ces outils de pilotage de l'éclairage public. Le Conseil Municipal approuve la proposition et autorise le maire à signer le contrat de partenariat avec Morbihan Energies pour le pilotage de l'éclairage public au service des réseaux électriques en cas d'alerte « Ecowatt » dont l'échéance interviendrait au 31/12/2027.

MATÉRIEL

Tous les travaux

Pose d'un poteau incendie

Sur proposition du maire, le Conseil Municipal décide d'équiper le lieu-dit les Buttes de Kertuy d'un poteau incendie supplémentaire afin de permettre une couverture suffisante. Un devis de fourniture et pose a été établi par la société DEHE.TP Environnement pour un montant de 1 800 € TTC.

Marquages au sol

Le Conseil Municipal suit l'avis favorable de la Commission travaux et retient la proposition de la société Helios Bretagne pour différents marquages au sol (rue du Moulin et à la salle polyvalente et au stade avec sigle handicapé) pour un montant de 3 969,60 € TTC.

VMC salle des Ajoncs

Le devis de l'entreprise Roquet pour le changement du groupe de ventilation des salles des Ajoncs d'un montant de 3 722,37 € TTC a été accepté par les élus.

Matériels divers

Le local des services techniques a été victime de deux cambriolages successifs avec effraction au mois de mai. Plusieurs matériels ont été volés et vont devoir être remplacés : 2 débroussailluses, 2 tronçonneuses, 1 souffleur, 1 taille haie pour un devis total de 2333,33 € TTC. Le Conseil Municipal donne son accord.

Prise de vue par drone

La proposition de la société Kev Drone d'un montant de 1 288,59 euros TTC pour une prise de vues aériennes est retenue par le Conseil municipal. Ces vues pourront être utilisées par les supports de communication de la commune.



Tarifs ALSH

Il a été décidé, après échange et en accord avec la Commune de Péaule, après présentation à la Commission Enfance - Jeunesse de Marzan, une modification des tarifs périscolaires et extrascolaires, à compter de septembre 2023, présentés comme suit :

			Péaule, Marzan et communes limitrophes				
Le tarif appliqué est défini proportionnellement au QF en fonction de la fréquence et du montant			Coût Tarifaire	Tarif Fixe en € QF x 300	Tarif Maximal en € QF x 1800	Tarif hors Communes en € QF x 300	Tarif hors Communes en € QF x 1800
TEMPS EXTRASCOLAIRES	ACTIVITES SANS PRESTATAIRES (hors repas et goûter)	Tarif A	4,50	5,50	5,50	7,50	
		Tarif B	8,50	8,50	8,50	12,80	
	SEJOURS (uniquement en été)			40,00	50,70	50,70	68,00
	ACTIVITES AVEC PRESTATAIRES (hors repas et goûter)	Tarif 1	C	7,20	8,30	8,30	12,00
		Tarif 2	D	11,40	14,00	14,00	19,00
		Tarif 3	E	13,50	16,20	16,20	24,00
		Tarif 4	F	20,40	25,40	25,40	37,00
		Tarif 5	G	20,80	27,20	27,20	38,00
	SEJOURS	Tarif 1	H	80,10	93,50	93,50	128,50
		Tarif 2	I	93,40	111,40	111,40	152,40
Tarif 3		J	128,10	157,20	157,20	215,10	
Tarif 4		K	162,70	198,20	198,20	275,20	
Forfait d'adhésion à l'Espace Jeunes			5,80				
TEMPS SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES	REPAS	Enfant	3,80	4,30	4,30	4,30	
		Ado. moyen	5,20	5,70	5,70	5,70	
		Adulte	8,10	8,10	8,10	8,10	
	GOÛTER (seuls pour toutes présences et périscolaire et scolarité ou journées à l'ALSH selon contrat)			0,50	0,50	0,50	0,50
	ACCUEIL PERISCOLAIRE ET GARDIENNE EXTRASCOLAIRE (soirées d'été)			0,45	0,57	0,45	0,57

Vente d'une parcelle appartenant à Morbihan Habitat

Morbihan Habitat, en qualité de concessionnaire de la ZAC de Kertuy-Kerrolay et de propriétaire de la parcelle cadastrée ZR 163 (classée en zone UC), demande l'autorisation de la commune pour la vente de ladite parcelle à Mme et M.Voisot afin d'y aménager un jardin. Mme et M.Voisot sont propriétaires de la parcelle voisine cadastrée ZR 164. Le service du Domaine a estimé en janvier 2023, la valeur vénale à 41 700 €. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande.

Acquisition de la parcelle ZO133 / rétrocession de la SAFER

La SAFER a lancé, en novembre 2022, un appel à candidature pour rétrocession de parcelles. En vertu de la délibération du 11 juin 2020 relative à la délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire, le Maire a fait, pour le compte de la commune, acte de candidature pour partie de la parcelle ZO133, d'une surface de 2 Ha pour un prix de 11 854,17 € + 1 500 € de provision sur frais d'acte notarié. La candidature de la Commune de Marzan a été retenue. Les élus ont délibéré pour finaliser cette acquisition en autorisant Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition et toutes pièces afférentes et à procéder à l'ordonnancement des frais et des dépenses relatives à cette acquisition.

Prix des caveaux

Le Conseil Municipal a validé, le 8 décembre 2022, la fourniture et l'installation de 13 nouveaux caveaux de 2 places par la société Pompes Funèbres Azur Funelys pour un montant de 13 650 € TTC. Le Maire propose de fixer à 1 050 € le prix de vente d'un caveau de 2 places. Il est précisé que les prix des caveaux de 3 places de la tranche précédente est inchangé, à savoir 1 100 € le caveau de 3 places.



2023

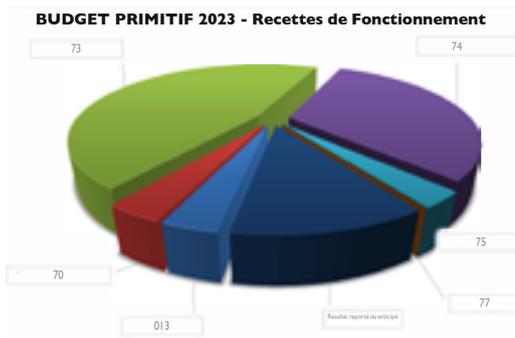
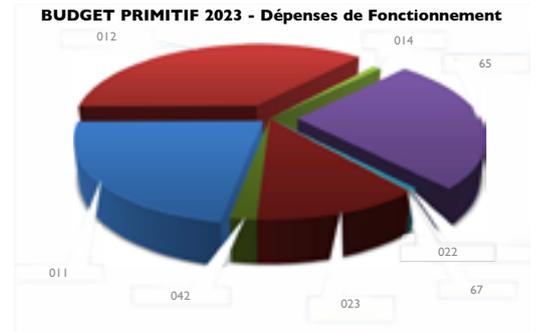
Présentation du budget primitif

Après présentation du budget, le Conseil Municipal vote le budget primitif 2023 de la Commune de Marzan, qui s'équilibre, comme suit :

Le montant du budget primitif 2023 s'élève à 3 544 693,56 €

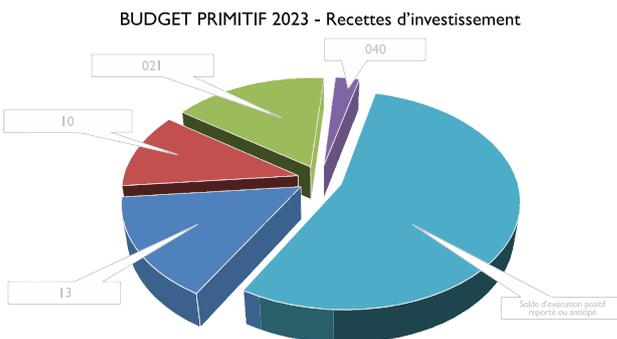
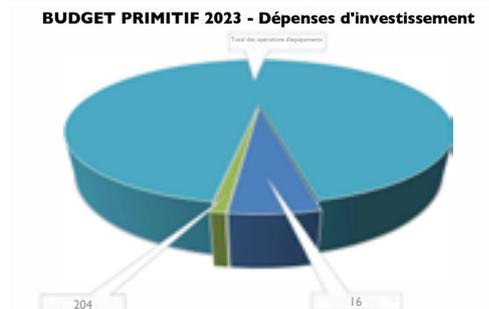
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	2 051 373,96 €	1 493 319,60 €
RECETTES	2 051 373,96 €	1 493 319,60 €

011-Charges à caractère général	453 200,00€	22,09%
012-Charges de personnel et frais assimilés	748 100,00€	36,47%
014-Atténuations de produits	18 600,00€	0,91%
65-Autres charges de gestion courante	533 800,00€	26,02%
66-Charges financières	13 000,00€	0,63%
67-Charges exceptionnelles	1 500,00€	0,07%
022- Dépenses imprévues	0,00€	0,00%
023-Virement à la section d'investissement	244 931,00€	11,94%
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 243,00€	1,86%
Total	2 051 374,00€	100,00%



013-Atténuations de charges	72 400,00 €	3,53%
70-Produits des services, du domaine et ventes diverses	75 700,00 €	3,69%
73-Impôts et taxes	952 760,00 €	46,44%
74-Dotations, subventions et participations	641 596,00 €	31,28%
75-Autres produits de gestion courante	63 100,00 €	3,08%
77- Produits exceptionnels	300,00 €	0,01%
Résultat reporté ou anticipé	245 518,00 €	11,97%
Total	2 051 374,00 €	100,00%

16-Emprunts et dettes assimilées	74 700,00 €	5,00%
20-Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 000,00 €	0,20%
204-Subventions d'équipement versées	13 000,00 €	0,87%
21-Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00%
Total des opérations d'équipements	1 402 620,00 €	93,93%
Total	1 493 320,00 €	100,00%



13-Subventions d'investissement (hors 138)	226 500,00 €	15,17%
16- Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00€	0,00%
10-Dotations, fonds d'aides et réserves (hors 1058)	170 000,00 €	11,38%
11188-Parcipients de fonctionnement capitalisés (9)	0,00€	0,00%
11111-Autres subventions, invest non transf	0,00€	0,00%
021-Virement de la section de fonctionnement	244 931,00 €	16,40%
040-Opérations d'ordre entre sections	38 243,00€	2,56%
Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	813 646,00€	54,41%
Total	1 493 320,00 €	100,00%

ASSOCIATIONS

Les subventions

Associations. La commission des Affaires Socio-culturelles propose d'attribuer pour 2023, les subventions suivantes :

Le Conseil Municipal suit les propositions de la Commission et vote ces subventions.

A.S Garde du Pont Eveil de l'enfant	350 €
Jeux Te Dis	90 €
Marzan Sporting Club	100 €
A.S Garde du Pont Football	3 000 €
Amicale des Boulistes	100 €
Marzan Boxing Club	1 100 €
A.S Garde du Pont Breizh Sport Basket	500 €
A.S Garde du Pont Cyclisme	400 €
Marz'en rando	270 €
Amicale laïque Le Pigeon-Vert	200 €
Club de l'Amitié MARZAN	550 €
Anciens combattants (AFN)	100 €
En avant les P'tits Loups MARZAN	180 € + 375 €
Le Cercle MARZ'ARTS	550 € + 200 € (feu d'artifice)
Les MARZANERS	250 €
APEL Saint Gildas MARZAN	200 €
Marz'Yoga	50 €
Breiz Sud Football (Baby Foot)	250 €
Badal Ouest Club	250 €
Entraid Addict 44	50 €
Souvenir Français	100 €
Amicale des Donneurs de Sang LA ROCHE BERNARD	100 €
Ass. Conjointes Survivants et Parents d'orphelins	70 €
Assoc. Cinéma La Couronne	600 €
SNSM PENERF DAMGAN	150 €
Pupilles des sapeurs pompiers	70 €
Vilaine en Fête	150 €
L'Outil en main	70 €
TOTAL	10 425 €

Compte de gestion 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion, dressé par les comptables publics d'Auray, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, du passif. L'état des restes à réaliser et l'état des restes à payer sont en tous points identiques au compte administratif. Le Conseil Municipal approuve ce compte de gestion.

Compte administratif 2022

Le Conseil Municipal constate pour la comptabilité du budget principal Commune de MARZAN, les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à ce titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs tels que mentionnés au compte administratif. Le Compte Administratif est approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat 2022 à l'exercice 2023

Le compte administratif 2022 révèle un résultat de clôture de la section de fonctionnement s'élevant à 245 517,96 €. En l'absence de besoin de financement à la section d'investissement, Monsieur le Maire propose d'affecter ce résultat en report à nouveau de la section de fonctionnement. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Vote des taux des taxes locales

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition en 2023 par rapport à 2022 : TH : 14.06 %, TFPB : 33.23 %, TFPNB : 45.74 %

ARC SUD BRETAGNE, DES SERVICES DE PROXIMITÉ À MUZILLAC

Un guichet unique pour faciliter vos démarches administratives

« Santé, famille, retraite, insertion, emploi, logement », chaque citoyen peut accéder en un lieu unique aux services publics et être accueilli pour y effectuer ses démarches du quotidien en ligne. Né de la volonté des élus de développer une offre de services de proximité, le bâtiment Arc Sud Bretagne abrite un ensemble de services et de partenaires : Le 1^{er} étage regroupe une partie des services de la Communauté de Communes, tandis que le rez-de-chaussée est dédié à l'accueil du public où différents accompagnements vous sont proposés :

Frances services

L'accueil France Services vous propose, sur rendez-vous uniquement, une aide, une écoute et un accompagnement de premier niveau dans les démarches administratives en lien avec 8 opérateurs nationaux : La CPAM, La CARSAT, La MSA, La CAF, Les Finances publiques, La Justice, Le Ministère de l'intérieur et Pôle Emploi.

Permanences de partenaires

En complément de France Services, un grand nombre de partenaires et plusieurs services du Département assurent des permanences régulières dans les locaux. Ils vous recevront sur rendez-vous à prendre directement auprès de chaque organisme soit par téléphone ou sur leur site internet.

L'espace public numérique (EPN)

Il est destiné à accompagner tous les publics aux usages numériques. Vous pouvez y réaliser vos démarches et recherches en toute autonomie en utilisant les matériels mis à votre disposition. Si besoin un animateur est présent pour vous accompagner. Par ailleurs, des ateliers collectifs, portant sur des thématiques précises sont régulièrement organisés. L'accueil mutualisé de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, de France Services et des différentes permanences permet de répondre à toutes les interrogations. Il est ouvert au public le lundi de 9H à 12H et du mardi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H.

Tél : 02 97 41 46 26 - Mail : contact@arcsudbretagne.fr

Des services de proximité



STOP AU DÉPÔT SAUVAGE AU PIED DES BORNES, PROTÉGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT !

Pour la santé de tous, la salubrité et le respect de l'environnement, luttons contre les incivilités !

Tout déchet déposé à un endroit non conforme constitue une infraction : l'abandon de déchets sur la voie publique est interdit et les contrevenants sont passibles d'une contravention de 3^{ème} classe.

Les déchets en sacs au pied de bacs de collecte des ordures ménagères sont également.

Un doute sur le jour de collecte ? Le calendrier est à retrouver sur le site internet de la communauté de communes (www.arcsudbretagne.fr)

Chacun est appelé au respect des consignes pour l'utilisation des points d'apport volontaire :

- Conteneur « verres » : les déchets en verre déposés (pots, bocaux et bouteilles) doivent être vidés, en vrac et sans sac. Il est inutile de laver le verre avant de le jeter.

- Conteneur « emballages recyclables et papiers » : les déchets doivent être déposés un à un, en vrac et sans sac. Les papiers doivent être non souillés et non mouillés. Il est inutile de laver les emballages avant de les jeter.

- Conteneur « ordures ménagères » : ils doivent impérativement être jetés dans des sacs fermés. C'est la condition pour éviter les mauvaises odeurs. Le volume des sacs ne doit pas excéder 30 litres.



Cet été aussi, pour économiser l'énergie, on agit, on réduit.



Si je mets la clim au bureau, à la maison ou en voiture, je la règle à 26 degrés.



Avant de quitter mon logement, j'éteins et je débranche tous mes appareils en veille.



Je laisse la voiture au garage et je prends les transports en commun ou le vélo pour les petits trajets.



Je profite de l'été pour installer un thermostat programmable et faire réviser ma chaudière.

Cet hiver, nous avons réussi. Ensemble, nous avons réduit notre consommation d'énergie de plus de 10%.
Pour cela, un grand **MERCI** !

Chaque geste compte
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE
chaquegestecompte.gouv.fr

Quand débroussailler votre terrain ?

Vous devez débroussailler les abords de votre habitation ?
Avant chaque été, adoptez le bon calendrier !



Coupe des arbres, arbustes et branches.



Entretien de la pelouse pour la garder basse toute l'année et des espaces les plus embroussaillés (herbes et broussailles) avec une débroussailluse ou une tondeuse puissante.

OCTOBRE FÉVRIER MARS AVRIL MAI JUIN



Évacuation des déchets issus du débroussaillage en déchetterie, entiers ou après broyage.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr

FRANCE NATION VERTE
Agir - Mobiliser - Accélérer

AYONS LES BONS RÉFLEXES

Comment débroussailler votre terrain ?

Débroussailler votre terrain, c'est réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de votre habitation. Vous êtes concerné par cette obligation légale si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier.



Supprimer les arbustes sous les arbres.



Couper la végétation basse (herbes, broussailles...)



Élaguer les arbres conservés.



Couper les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions.



Couper les arbustes morts et les branches sèches.



Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.



Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.



Éliminer les déchets par broyage, compostage ou mise en déchetterie.



Éloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.



Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr

FRANCE NATION VERTE
Agir - Mobiliser - Accélérer

AYONS LES BONS RÉFLEXES

Contrat Local de Santé Est Morbihan

Avril 2023

Votre santé au quotidien, dites-nous
quelles sont vos priorités !

Arc Sud Bretagne
Éléments de synthèse



L'offre de soins

Nombre de praticiens pour 10 000 habitants



10 médecins généralistes contre 9,6 dans le Morbihan, 9,3 en Bretagne et 8,4 en France



5 dentistes contre 5,7 dans le Morbihan, 5,6 en Bretagne et 5,4 en France



35,6 orthophonistes contre 39,8 dans le Morbihan, 36,2 en Bretagne et 31,7 en France pour 100 000 habitants



1,4 sages-femmes contre 2,5 dans le Morbihan, 2,5 en Bretagne et 2,3 en France



14,9 infirmiers libéraux contre 21,2 dans le Morbihan, 17,8 en Bretagne et 15,4 en France



12,8 masseurs kinésithérapeutes contre 13,3 dans le Morbihan, 12 en Bretagne et 11,6 en France

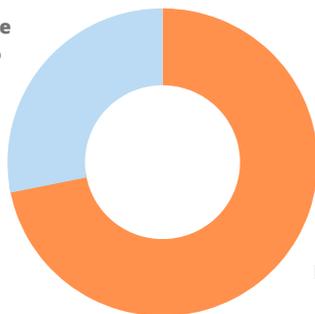
CartoSanté - Indicateurs : cartes, données et graphiques (atlasante.fr)

Résultats de l'enquête

Profil des répondants

764 réponses / 2 252

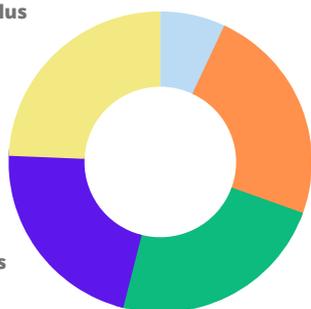
Homme
28.2%



Femme
71.8%

Moins de 25 ans
6.9%

65 ans et plus
24.3%



25-39 ans
23.6%

50-64 ans
21.7%

40-49 ans
23.4%

Votre santé est :

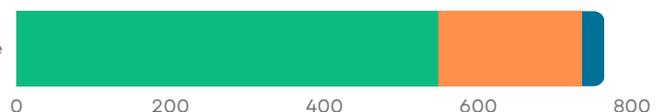
Très bonne /
Bonne

Mauvaise /
Très mauvaise

Santé physique



Santé mentale



Environ 7 répondants sur 10 s'estiment en très bonne ou bonne santé physique ou mentale. 6% se considèrent en mauvaise, voire très mauvaise santé physique et 4% en mauvaise, voire très mauvaise santé mentale





La parole aux habitants



Difficultés d'accès aux soins



8 personnes sur 10 ont déjà eu des difficultés pour obtenir un rendez-vous médical

ET



3 personnes sur 5 ont déjà renoncé à des soins

Mais avec quels professionnels en particulier ?

(données échelle Est Morbihan).

Généralistes
Kinésithérapeutes
Dermatologues
Dentistes
Ophthalmologues
Cardiologues



3 %

n'ont pas de médecin traitant (contre 12,1 % en France)

Si vous avez des freins pour accéder aux soins, ils sont :

■ Géographiques ■ Economiques ■ Personnels



"Les prises de rdv sur internet sont difficiles. C'est compliqué de voir des spécialistes comme le dentiste." 34 ans, Muzillac

Habitudes et attentes en matière de santé



Les habitants font très attention à :

- leur hygiène corporelle (97%)
- l'entretien de leur logement (94%)
- leur alimentation (85%)

Cependant, ils accordent nettement moins d'importance à leur gestion du temps sur les écrans (pour 43 % d'entre eux).



S'ils ont une question à propos de leur santé, les habitants font appel :

- A leur médecin traitant (90%)
- A leur pharmacien (38%)
- A internet (29%)

Thèmes pour lesquels vous êtes suffisamment informé :

78 %

L'activité physique et sportive

78 %

L'alimentation

71 %

La santé sexuelle et santé bucco-dentaire

Thèmes pour lesquels vous n'êtes pas suffisamment informé mais qui vous intéressent :

50 %

La santé environnement

43 %

Les maladies chroniques

39 %

Le soutien à domicile

Quelles formes pour des actions de santé ?

Conférences, lieux d'échanges, campagnes d'informations, projets citoyens et ateliers pratiques



Près d'un tiers

des répondants affirme que la crise sanitaire a eu un impact sur sa santé

Social Fatigue
Anxiété
Moral Dépression
Physiques
Angoisse

"Les questions climatiques m'angoissent, j'ai peur pour mes enfants." 33 ans, La Roche-Bernard

Je demande [...] d'être moins stressée ! Je me sens fatiguée et anxieuse. 34 ans, Muzillac

La santé mentale : une priorité à l'échelle Est Morbihan

Les 5 priorités pour le territoire sont :

- l'accès aux professionnels de santé
- l'accès à des activités physiques et sportives adaptées
- le vieillissement de la population
- la santé environnement
- l'alimentation

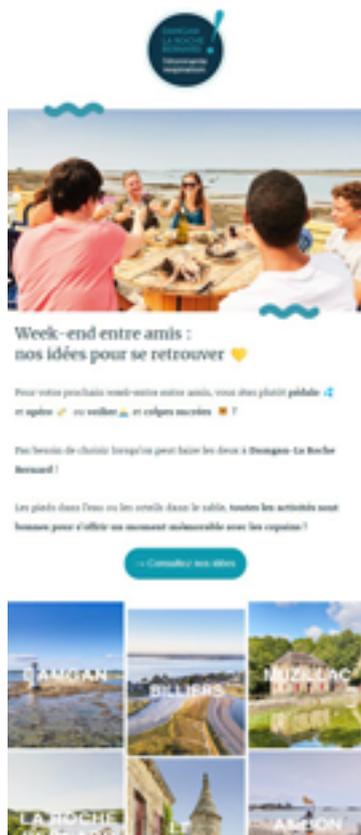
OFFICE DE TOURISME DAMGAN LA ROCHE-BERNARD TOURISME Un site internet à votre service

www.damgan-larochebernard-tourisme.com

Retrouvez l'agenda des manifestations et sorties nature locales, les horaires des marées pour vos sessions de pêche à pied ou de plage en famille, et la météo en direct grâce à nos webcams installées sur la grande plage et le port de Pénerf à Damgan, La Roche-Bernard et le barrage d'Arzal...

Découvrez nos pépites locales grâce à notre newsletter

Sur notre site internet, abonnez-vous à notre newsletter mensuelle et recevez des idées de découvertes nature, gourmandes, artisanales au plus près de chez vous.



Suivez-nous sur nos réseaux sociaux

Vous aussi partagez vos plus belles photos, faites-nous part de vos expériences sur le territoire avec le #letonnanterespiration

Nos éditions gratuites disponibles dans nos 3 bureaux

- Notre Magazine de destination
 - Le Guide Festivités été - Agenda des animations sur notre territoire de juillet à septembre.
- Éditions également téléchargeables sur

www.damgan-larochebernard-tourisme.com
Rubrique Infos pratiques/Nos brochures.



Découvrir le patrimoine hors des sentiers battus

L'Office de Tourisme vous propose tout l'été de partir à la découverte de nos communes classées et autres trésors du patrimoine, au travers de visites insolites. Suivez notre guide, Cécile, seul, entre amis ou en famille et devenez acteur de votre visite. Tarifs : Adulte : 5€. Enfant de 8 à 16 ans : 3€. Programme auprès de l'Office du Tourisme sur www.damgan-larochebernard-tourisme.com



Crédit photo : Alexandre Lamoureux

Exposition de poteries traditionnelles à découvrir au Musée de La Vilaine maritime - La Roche-Bernard

du 20 juin au 17 septembre - tous les jours
10h30-12h30 / 14h30-18h30

Tarifs : adulte 3 € / enfant : 1.60 €

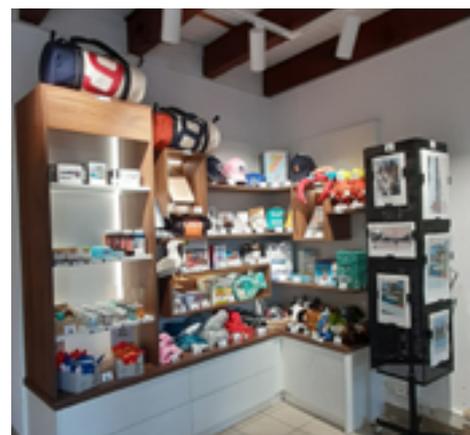
Rassemblée pas le collectionneur Denis Danilo, découvrez plus de 120 objets produits entre le 18^e et le 20^e siècles dans les ateliers d'Herbignac, Malansac et Saint-Jean-la-Poterie sont présentés : poteries du quotidien qui témoignent de techniques de fabrication artisanales depuis longtemps abandonnées, mais aussi d'un mode de vie



rural qui a peu à peu disparu.
Crédit photo : @Mary Le Bel

L'Office de Tourisme a lancé sa boutique !

L'Office de Tourisme communautaire a installé une boutique dans ses 3 bureaux de Damgan, La Roche-Bernard et Muzillac, dans laquelle vous trouverez une large gamme d'idées cadeaux pour toute la famille. Vous y trouverez notamment des illustrations des incontournables de la destination sous forme de cartes postales, affiches et autres magnets. Des créations originales et uniques réalisées en exclusivité pour l'Office entre autres par un artiste local Jean-Jacques Gaudichon alias Degast' installé sur Pénerf. L'Office commercialise également différents produits logotés SNSM et Compagnie des Ports, tous deux partenaires de l'Office. Les gourmandises sucrées et salées des producteurs du territoire sont aussi mises à l'honneur (miels de la rivière de Pénerf, tisanes bio de Muzillac, tartinables de Saint-Dolay...). L'Office souhaite offrir ainsi une visibilité supplémentaire à ces producteurs locaux qui proposent par ailleurs des visites de leurs exploitations. L'Office propose enfin un choix de livres (recettes de cuisine régionales, contes de Bretagne pour enfants, ouvrages d'historiens locaux). L'aménagement mobilier de la boutique a été réalisé par Tual Agencement société basée à Muzillac. La boutique est ouverte aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.



La Mission locale

L'accompagnement des 16-25 ans

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers (stage...). Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires. Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la commune de Marzan, Blandine ROUSSEL est en permanence à la Mairie de la Roche Bernard, et est joignable à la Mission locale au 02.99.72.19.50.



Conseils en mobilité pour les jeunes : une étape clé vers l'autonomie professionnelle

Une bonne maîtrise des déplacements peut ouvrir de nombreuses opportunités et faciliter l'insertion sur le marché du travail. La Mission locale accompagne les jeunes pour :

- Un diagnostic afin d'évaluer la situation actuelle en matière de mobilité.
- Répondre aux besoins en matière de déplacements (transports en commun, le covoiturage, les aides financières disponibles, un module de code de la route gratuit, accès gratuit aux simulateurs de conduite, l'accès au service véhicule (Vélos à assistance électrique, scooter, voiturette, voiture), conduite supervisée, ...).



Cap Jeune

L'action Cap Jeune, mise en place avec l'association ADIPH 35 (Association Départementale pour l'Insertion des Personnes Handicapées), vise à mieux articuler et coordonner les actions et dispositifs d'accompagnement à destination des jeunes inactifs (18-30 ans) rencontrant des problématiques de santé constituant un frein à leur insertion professionnelle.

Cap jeune



Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

Contrat d'Engagement Jeune

Pourquoi ?
Pour accéder à un emploi durable et à l'autonomie

C'est quoi ?
Des points réguliers avec un conseiller
Des activités dans la semaine
Des stages en entreprises...

Comment ça se passe ?
Parles-en à ton ou ta conseiller(e)

Pour qui ?
Tu as entre 16 et 25 ans ?
Ou moins de 30 ans si tu es en situation de handicap ?
Ni en emploi durable, ni en formation

Combien ?
Jusqu'à 500€ / mois

Et où ?
Dans ta Mission Locale !

#1jeune1solution

Le Contrat d'engagement c'est dans ta Mission Locale

Le Réseau des Missions Locales

Mobilité internationale

La Mission locale propose deux chantiers collectifs à l'étranger pour travailler et s'ouvrir sur le monde. Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire ! N'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous... Et suivez-nous sur les réseaux : Facebook, LinkedIn, Instagram, Twitter et YouTube.



Pas encore inscrit(e) ? Pour bénéficier de nos services, c'est simple : appelez-nous au 02.99.72.19.50 ou inscrivez-vous sur notre site www.ml-redon.com



MISSION LOCALE du Pays de Redon et de Vilaine
3 Rue Charles Sillard - CS 60287 - 35602 REDON
CEDEX Tél : 02 99 72 19 50 - Site : www.ml-redon.com

HORAIRE D'OUVERTURE :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

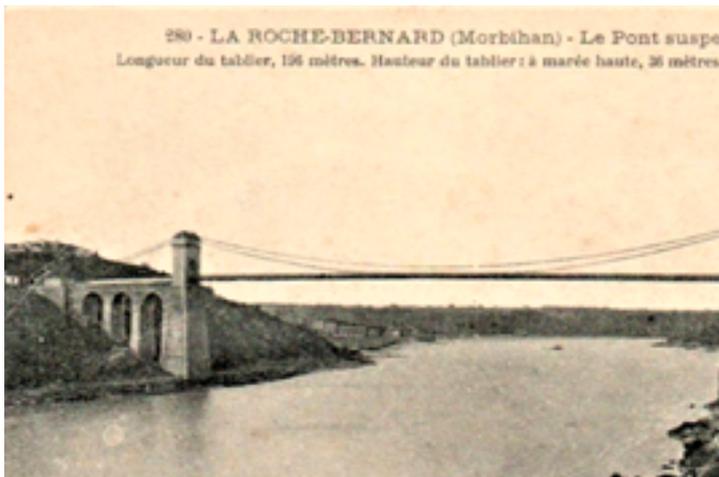
LA VILAINE

Histoire des ponts Marzan - La Roche-Bernard

Depuis toujours, la Vilaine maritime constitue un obstacle important aux échanges humains et commerciaux entre la région nantaise et le sud du Morbihan. Le passage de la Vilaine se faisait en bac. Le plus ancien, le passage de l'Isle entre Férel et Marzan, remonte avant l'époque romaine. Après la fondation de la Roche Bernard, en 920, les barons de La Roche-Bernard créent le passage de Guédas. La plupart du temps, la traversée de la Vilaine était une aventure dangereuse, notamment aux périodes de marée. Vent et courant compliquaient une traversée de 300 mètres qui relevait de l'exploit. Le mardi de Pentecôte 1709, le bac surchargé de passagers, sombre au milieu de la rivière. Quarante-vingt dix personnes sont noyées, presque tous des marzannais.

Premier pont (1839-1911)

Cette situation incite les élus locaux à réclamer la construction d'un pont dès le début du 19^{ème} siècle. Il faudra attendre que le Préfet du Morbihan témoigne de sa mésaventure pour que le projet soit classé urgent. Venu visiter le Maire de La Roche-Bernard, il mit près de 6 heures à franchir la Vilaine de 22 h à 4 h du matin ! Plus vraisemblablement, l'arrivée au pouvoir de Louis-Philippe en 1830 et les risques d'insurrection de la part des légitimistes vont faciliter l'obtention des fonds nécessaires. En 1833, le nouvel ingénieur des Ponts et Chaussées, Pierre Leblanc est chargé d'établir un projet de pont suspendu. En 1834, un crédit spécial est voté et les travaux commencent en 1836. Il est inauguré par le Préfet du Morbihan le 28 décembre 1839. Une partie des pierres nécessaires à la maçonnerie du pont provient de la démolition de l'église de Prières. L'ingénieur Pierre Leblanc, dans un souci d'économies, a fait



appel à l'armée pour la construction du pont. Mais le 26 octobre 1852 une partie du pont suspendu a été enlevé par un ouragan. Le passage en bac est remis en service. Baptiste Vince, constructeur de navires à La Roche-Bernard, construit un chaland. Mais un seul bac ne suffit pas, un autre est préparé à Lorient, il arrive au passage de Guédas le 19 février 1853. La circulation est rétablie sur le pont dès le 23 mai 1853. Le pont sera à nouveau endommagé en 1866, 1869, 1870. Le 27 septembre 1871, plus de 30 mètres de tablier tombe dans la rivière. Le service du bac reprend à nouveau. La circulation est rétablie sur le pont, ou plutôt sur la passerelle construite au-dessus du tablier, le 17 décembre 1872. Cette passerelle provisoire restera en place durant quarante années. D'une largeur de 3 mètres, elle ne permettait pas à deux véhicules de se croiser. Il fallait organiser le passage. On fixa, à chaque entrée, une cloche que les passagers devaient agiter pour obtenir la priorité.

Le pont en arche (1911-1944)

Devant la multiplication des incidents, les communes et le Conseil Général réclamèrent la construction d'un nouveau pont. En 1906, on lança un avis de concours en vue de remplacer le pont existant. Le modèle Eiffel en arche métallique des Etablissements Dayde de Paris fut retenu car il était le moins coûteux. Le chantier avança moins vite que prévu, en raison de difficultés techniques et de tensions sociales sur le chantier. En septembre 1908, les travaux préliminaires (consolidation des bases et réutilisation des culées de l'ancien pont) étaient terminés. De septembre 1909 à septembre 1910, on monta, à partir de chaque rive, les centaines de pièces métalliques qui allaient constituer l'arche du pont. En avril 1911, la passerelle provisoire fut descendue sur le nouveau tablier. Le pont est inauguré le 3 septembre 1911 devant une foule évaluée à 10 000 personnes. Pendant 20 ans, il écoula le trafic routier et ferroviaire (ligne Saint-Nazaire -Vannes). Mais le 14 août 1944, à 15h, au cours d'un violent orage, miné par les allemands et frappé par la foudre, il se brisa et s'effondra dans la Vilaine. C'est le retour du bac de Guédas pendant 4 ans.



Une passerelle provisoire (1948-1960)

En avril 1946, le Conseil Général du Morbihan réclame la construction d'une passerelle flottante. La passerelle, inaugurée le 18 juillet 1948, fut construite avec du matériel anglais ayant servi au débarquement à Arromanches. Sur chaque berge, 2 blocs de béton brut encadraient les entrées. Il en partait 2 câbles qui arrimaient la partie flottante. La circulation était strictement réglementée. Côté Marzan, un pont bascule contrôlait la charge des poids lourds : poids maximum 12 tonnes.



Le pont suspendu (1960..)

Les travaux de construction de ce pont débutent en 1957, d'après un projet établi par l'ingénieur des Ponts et Chaussées Robinson suivant l'exemple du pont de Tancarville. Cet ouvrage sera suffisamment large pour accueillir un trafic de plus en plus important. Le 21 mai 1960, ce nouveau pont est soumis au test de résistance par 34 camions. Le pont est aussitôt ouvert à la circulation. Il est officiellement inauguré le 11 juillet 1960 par le ministre des transports et des travaux publics, Monsieur Buron.

Mais la circulation devient de plus en plus dense et les deux voies n'arriveront plus à absorber le trafic surtout pendant les grands week-ends de printemps. Les bouchons de La Roche Bernard restent célèbres ! Tous les 2 ans une fête est organisée par une association « la nationale d'autrefois » pour reconstituer l'embouteillage et « transformer les mauvais souvenirs des bouchons en un moment festif ».



Le pont du Morbihan (1996..)

Le nouveau pont est construit à 600 mètres du pont suspendu et accueille la 4 voies qui relie Nantes à Brest. Les travaux débutent en mars 1993 et s'achèvent en mai 1995. Il sera inauguré et ouvert à la circulation le 18 juin 1996 en présence du préfet du Morbihan et de quelques officiels. Jean Le Bot était le maire de Marzan. Sur les flancs de l'arche, 2 passerelles permettent aux piétons de passer d'une rive à l'autre. L'ouvrage présente une architecture adaptée à son environnement naturel. Le 1^{er} et le 2^e juin 1996 de nombreuses manifestations furent organisées sur le site du pont. L'aire de Marzan sera mise en place dans les mois suivants.



Le circuits des ponts permet aux randonneurs de découvrir les ponts en service et les vestiges des anciens ponts mais aussi et surtout de profiter de superbes paysages de Marzan, La Roche Bernard et Nivillac avec de magnifiques vues sur La Vilaine.



PETITE ENFANCE-SIVU DE LA ROCHE BERNARD

Multi accueil Les P'tits Mousses à Nivillac

Ce jeudi 11 mai, le multi accueil de Nivillac a invité la résidence autonome à partager une matinée fabrication de pain, animée par Evan CADORET, boulanger sur la commune et Siméon VAILLANT.

« Il nous a paru évident de partager ce projet avec Christine, animatrice de la résidence autonomie. En effet, depuis la crise COVID nous avons mis en suspend tout partenariat » explique Stéphanie,



directrice du multi accueil. Evan est aussi le papa de Maël, un enfant accueilli au multi accueil. « Cela nous tenait à cœur de faire intervenir un producteur local et de valoriser ses savoirs-faire » ajoute Typhaine (éducatrice de jeunes enfants) au nom de l'équipe.

Cette activité fédère toutes les générations car il s'agit d'un retour aux sources. Cette matinée a été rythmée par la manipulation des matières premières, la création de petits pains et s'est terminée par un pique-nique intergénérationnel, dans la bonne humeur !

MULTI ACCUEIL LE P'TIT BOIS DORMANT À FÉREL

Au printemps, le multi accueil de Férel a organisé plusieurs matinées de médiation animale, avec l'intervention de Lénani'Maux.



PETITE ENFANCE-SIVU DE LA ROCHE BERNARD

Relais Petite Enfance

En cette fin d'année, deux matinées ont été organisées par le RPE à la ferme pédagogique « La petite arche de la Vallée » à Nivillac. Réparties en quatre groupes, vingt-trois assistantes maternelles, et les enfants qu'elles accueillent à leur domicile, ont pu y participer.



CONSEIL DES JEUNES

Dernière ligne droite des jeunes élus



Dernière ligne droite pour les jeunes élus le 2 octobre 2021 qui termineront leur mandat en octobre 2023. Merci à eux pour leur présence, leur participation aux réunions, aux manifestations en tout genre, leur dynamisme. Ils ont assuré leur rôle d'élus en toute responsabilité avec des idées et des projets plein la tête. Commémoration 8 mai et 11 novembre, marché de Noël, inauguration du Pôle Santé, chasse à l'œuf, arbre des naissances, Octobre Rose, journée citoyenne... Les élus adultes ont,

quant à eux, eu un réel plaisir à travailler avec ces jeunes et espèrent qu'ils continueront à construire leur citoyenneté.

Un autre conseil des jeunes sera élu en octobre prochain et pour faire la passation entre les deux équipes une visite au Conseil Départemental du Morbihan est prévu aux vacances d'automne avec le Conseil des Jeunes sortant et les nouveaux élus. BRAVO et MERCI à toute l'équipe. Retour en images sur ces deux années bien remplies.



CCAS

Rencontre inter CCAS

Mercredi 14 juin, une rencontre entre les élus et représentants des MCCAS du canton de Muzillac était organisée par les conseillers départementaux Alain Guihard et Marie Odile Jarligant à la salle de la médiathèque de Marzan. Après avoir présenté le rôle du Conseil Départemental, les Conseillers Départementaux ont laissé la parole à Sabrina Bernard, Responsable de Territoire d'Intervention Sociale qui a commenté un documentaire sur les compétences sociales du département du Morbihan. Le département du Morbihan consacre 65% de son budget de fonctionnement aux dépenses d'aide sociale soit 416,99 M€ . Des professionnels au service de l'action sociale offrent un accompagnement adapté à toutes les situations sociales : accès au droits, aides aux démarches administratives, violences intrafamiliales et protection de l'enfance, transport des élèves en situation de handicap, soutien à la parentalité, difficultés financières, insertion professionnelle, accès au logement... Une cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) est en place pour les enfants en danger. Le CRIP réceptionne les informations préoccupantes transmises par les écoles, les hôpitaux, les services sociaux... et aide à leur orientation. Contact : infos.preoccupantes@morbihan.fr

Le département évalue les besoins des personnes âgées et des personnes handicapées, aide au maintien à domicile, accompagne et soutient les aidants. Pour la commune de Marzan le Centre Médico Social le plus proche se trouve à la Roche-Bernard

Tél : 02 97 69 53 01. En cas de besoin n'hésitez pas à le contacter. En deuxième partie de



cette rencontre, Muriel Gallard, adjudante de gendarmerie et Philippe Pouvreau, lieutenant de gendarmerie ont présenté à l'assistance la Cellule de Protection des Familles de Vannes. Muriel Gallard, cheffe de la cellule, a détaillé leurs deux missions principales : la protection des mineurs victimes de violences sexuelles et la protection des victimes de violences intrafamiliales. Cette cellule composée de 5 sous officiers intervient après signalement à la gendarmerie, au 119 ou au CRIP. Il peuvent compter sur l'aide précieuse du chien d'assistance judiciaire, Rumba. Cette réunion fut très formatrice et permet aux élus ou personnel de nos collectivités d'accompagner les administrés vers les services adaptés à leurs problèmes.



ALSH

Accueil de loisirs de l'été 2023



L'Accueil de Loisirs de Marzan pour juillet et Péaule pour août accueilleront vos enfants, cet été 2023, du 10 juillet au 31 août inclus comme suit :

Du 10 juillet au 4 août 2023, accueil des enfants à l'A.L.S.H de Marzan

Du 7 au 18 août 2023, accueil des enfants à l'A.L.S.H de Péaule, dans le cadre de la mutualisation.

Du 21 août au 1er Septembre 2023, accueil des enfants à l'A.L.S.H de Marzan, dans le cadre de la mutualisation.

L'ALSH de Marzan sera ouvert pendant les vacances de Juillet (accueil de votre enfant sur la commune de Marzan) du 10 juillet au 4 août 2023.

Du 7 août au 1er Septembre 2023, l'accueil organisé par le SAJ de Péaule (accueil de votre enfant à Péaule du 7 au 18 Août et accueil de votre enfant à Marzan du 21 août au 1er août 2023). Un planning d'activités est réalisé en fonction de l'âge de l'enfant : 3-5 ans / 6-7 ans et 8-13 ans.

Pendant le mois de juillet, nous proposons différentes activités ludiques, sportives et des sorties toutes aussi diverses.

Les inscriptions pour cet été sont possibles à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas pour les enfants habitants de Marzan, d'Arzal, de Le Guerno et ceux des autres communes.

Sur ces vacances, nous proposons :

Le Mardi 11 juillet, pour tous les enfants, une sortie au Monkey Forest pour la journée (accrobranche).

Le jeudi 13 juillet, pour les enfants de 3 à 7 ans, un atelier de découverte de la relaxation avec Sonia Caillaud « Au cœur de Soi ».

Le mardi 18 Juillet au matin, pour tous les enfants, un spectacle « Félix et croquette à la mer » avec la compagnie Felix et Croquettes.

Le jeudi 20 juillet, pour tous les enfants, une sortie à la journée à Lizio pour découvrir « l'univers du poète ferrailleur » en matinée et l'écomusée des vieux métiers l'après-midi.

Le mardi 25 juillet, pour les enfants de 7 à 13 ans, un atelier de fabrication de jouets en bois avec Simon Thuillier de « Jeux Vagabonds ».

Le vendredi 27 Juillet, pour tous les enfants, une visite du château de Ranrouët à Herbignac.



Le mois d'août, l'équipe de Péaule propose différentes activités ludiques, sportives et des sorties.

Des sorties et grands jeux seront proposés aux enfants tout au long du mois d'août, comme par exemple : de l'accrobranche à Culnec, une journée piscine à Surzur, une sortie au p'tit délire, une journée plage...

Si vous souhaitez prendre connaissance des plannings d'activités, vous pouvez le trouver sur le site de la commune : marzan.fr service « vie quotidienne » - « ALSH ».

Camps d'été 2023

Cet été, trois camps seront proposés :

Séjour 1 : « les curieux de nature » :

du 10 au 13 juillet, au camping de Peillac

Séjour 2 : « les apprentis aventuriers » :

du 17 au 21 juillet, au camping de Peillac

Séjour 3 : « les sportifs par nature » :

du 31 juillet au 4 août, Camping au gré des vents , Rochefort-en-Terre

Une réunion d'information et de pré-inscription est proposée le vendredi 16 juin 2023 à partir de 18h30 à l'ALSH de Marzan.

Rentrée septembre 2023-2024 de l'ALSH de Marzan

Pour l'année 2023-2024, l'A.L.S.H de Marzan sera ouvert tous les mercredis hors vacances scolaires, à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas pour les enfants habitants sur Marzan, Arzal et Le Guerno.

L'A.L.S.H se déroulera sur Marzan avec une restauration possible à la salle polyvalente de Marzan.



Les horaires d'accueil restent inchangés (de 9h-11h50 le matin et de 13h30 à 17h30 l'après-midi) et l'A.L.S.H accueillera les enfants entre 7h15 et 18h45 (horaires d'ouverture de l'ALSH avec le service garderie payant au quart d'heure).

Afin de pouvoir organiser au mieux le service des mercredis de septembre, nous demandons aux familles d'inscrire leur(s) enfant(s) à partir du 17 juin 2023 en venant chercher un dossier d'inscription à l'ALSH.

Pour toutes questions, informations complémentaires ou inscription, vous pouvez joindre la directrice de l'ALSH - Anaïs DOUVISI-MORRIS - au 02.23.10.29.10 ou alsh@marzan.fr



ÉCOLE SAINT-GILDAS

Une année bien rythmée

De janvier à juillet 2023, de nombreuses manifestations ont rythmé la deuxième partie de l'année scolaire à l'école Saint Gildas, pour le plus grand plaisir des élèves.

De janvier à avril : Chants dansés :

Dans le cadre du projet d'année sur le Patrimoine, les élèves ont pu apprendre à chanter et à danser grâce à la précieuse aide de Marie LE NET, Annie TROFFIGUE et Dominique DERIEN. Elles se sont adaptées à chaque tranche d'âge, en choisissant des chants marzannais et des danses du patrimoine local. Chaque classe a participé à 4 séances le vendredi après-midi. De beaux moments de partage et de culture !



Lundi 9 janvier : Célébration de l'Épiphanie :

Les élèves se sont rendus à l'église pour l'Épiphanie. Ils ont été accueillis par le Père Etienne qui leur a expliqué la signification de cette fête catholique.



Vendredi 17 mars : Carnaval :

Malgré les conditions météorologiques, tout était au rendez-vous pour passer un agréable moment : des élèves bien déguisés, une équipe motivée, de la musique, de délicieuses crêpes et la joie de se retrouver ensemble !



Vendredi 7 avril : Journée du partage :

Lors de cette journée, les élèves ont participé à un repas solidaire qui a été organisé au profit de l'association « Loisirs pluriel », dans le cadre du projet caritatif de l'UGSEL. Ce centre accueille à parité des enfants de 3 à 13 ans porteurs de handicaps et sans handicap. C'est le seul centre dans le département à le proposer. Leur mission : donner la chance à tous les enfants handicapés ou non de vivre ensemble des activités diverses et variées et accepter leur différence. L'argent récolté, lors de ce repas, servira à aider au financement d'activités extérieures au centre

comme des séances d'équitation, des cours de piscine, de patinoire (7 € = 1h de poney / enfant).



Mercredi 3 mai : Formation collective sur le programme ATOLE :

Afin de pallier au manque d'attention des élèves, l'équipe enseignante a décidé de prendre le problème à bras le corps et de se lancer dans l'enseignement de l'attention grâce au programme ATOLE. Ce dernier a été développé par Jean-Philippe LACHAUX, neurologue spécialiste des mécanismes de l'attention et de la concentration et auteur de plusieurs livres sur le cerveau et l'attention. L'équipe a bénéficié d'une journée de formation, le mercredi 3 mai, avec Bénédicte DUBOIS, responsable du Pôle éducation inclusive et de formation CAPPEI de l'IFP des Hauts de France.



Lundi 8 mai : Commémoration :

Les élèves de l'école ont été invités, par la municipalité, à participer à la commémoration du 8 mai. C'était le 78^{ème} anniversaire de la victoire de 1945 qui rendait hommage à tous les combattants qui ont donné leur vie pour la France durant ces années de guerre. La transmission de la mémoire est l'une des missions de l'École.



En mai : Rencontres sportives avec les 9 écoles catholiques et le collège Saint Joseph du réseau de la Roche Bernard :

CP/CE1 : le vendredi 12 mai : à Théhillac

CE2/CM1 : le mardi 30 mai : à Férel

CM2/6ème : le mardi 4 avril : au collège de la Roche Bernard

Autres activités sportives :

Les élèves de PS/MS/GS ont fait de l'éveil gymnique, les CP/CE1 ont pu s'initier au badminton et les CE1/CE2/CM1 au baseball grâce au dispositif d'interventions sportives en milieu scolaire d'Arc Sud Bretagne. Les élèves de CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 se sont également rendus à la piscine des Métairies, à Nivillac, pour 9 séances. Les GS ont également pu profiter de 5 séances en juin. En mai/juin, les élèves de CM1/CM2 ont aussi pratiqué la voile à la Roche Bernard. Ils ont bénéficié de 5 séances de 3 heures financées à 90% par Arc Sud Bretagne. Ils ont appris à naviguer sur des optimistes et catamarans, dans un cadre splendide !

Vendredi 12 mai : Vote pour les Incorruptibles à la médiathèque :

Soutenue par le ministère de la Culture, Le Prix des Incorruptibles est une association agréée par le ministère de l'Éducation nationale. Depuis 35 ans, l'Association a pour objectif de permettre à tous les enfants et adolescents de prendre goût à la lecture, de partager et de s'exprimer, quelles que soient les difficultés qu'ils rencontrent. Tout

au long de l'année, les élèves lisent les livres sélectionnés, se forgent une opinion personnelle sur chacun des ouvrages, et donnent leurs avis en votant pour leur livre préféré, aspect essentiel de ce prix littéraire. En 2022, 480 309 votes de jeunes lecteurs ont été comptabilisés.



Dimanche 14 mai : Biathlon :

L'Association des parents d'élèves (APEL) de l'école St Gildas a réitéré avec joie ses J.O. le dimanche 14 mai 2023, rue du stade, à Marzan. L'épreuve de biathlon est un parcours relais parents/enfants avec une première étape de slalom, puis un saut de haies et un tir à la carabine laser couché associé à des pénalités ludiques selon le tir effectué. 45 binômes parents/enfants de 6 à 12 ans étaient présents au départ (9 poules de 5 équipes). L'objectif était de faire les meilleurs temps pour accéder à la grande finale qui a eu lieu à 17h30. Comme en 2022, les élèves marzannais ont eu la chance d'avoir au préalable deux sessions d'entraînement au biathlon avec Charline Colin, intervenante Sport-Santé qui apporte également tout son dynamisme et son enthousiasme à l'organisation de ces J.O. St Gildas en collaboration avec l'APEL.



Cette belle journée sportive proposait également une course ludique pour les

enfants de 3 à 5 ans qui a débuté à 16h30. De nombreux spectateurs étaient présents pour encourager et admirer la persévérance et l'implication de tous ces sportifs. Bravo à tous !

Mardi 23 mai : Rassemblement chorale pour les CE2-CM1 et CM1-CM2 :

Chaque année sont proposées des rencontres de chorales d'écoles au printemps. Ces rencontres sur temps scolaires se veulent un espace convivial où chaque groupe présente un panel de chants. Le but est de prendre du plaisir à ce que l'on produit et d'être désireux de le partager avec d'autres.



Du lundi 12 au vendredi 16 juin : Voyage scolaire en Anjou pour les CM :

Voici les activités auxquelles ont eu la chance de participer 48 élèves de CM : découverte du Cadre noir de Saumur, visite de l'Abbaye de Fontevraud et du Mystère des Faluns à Doué en Anjou, journées au zoo de Doué la Fontaine et au Puy du Fou, animation à la galerie sonore d'Angers et visite libre du château d'Angers.

Mardi 13 juin : Sortie scolaire au Légenda Parc à Frossay pour les PS jusqu'au CE2 :

Les élèves se sont rendus dans ce parc animalier unique où la magie et le spectaculaire s'unissent pour raconter les plus grandes légendes.

Dimanche 25 juin : Kermesse :

Les élèves ont été ravis de défiler avec la fanfare de Malansac et de présenter leur danse lors de la kermesse de l'école.

Cette journée, organisée par l'OGEC, fut très attendue et très réussie, notamment grâce à l'investissement de nombreux parents et amis bénévoles. Merci à tous !

Pour toute information et pour les inscriptions, n'hésitez pas à contacter Elodie RUAUD, cheffe d'établissement, par téléphone au 02.99.90.61.54 ou par mail: eco56.stgi.marzan@enseignement-catholique.bzh

ÉCOLE LE PIGEON VERT

Retour sur les temps forts

EN TPS-PS

Dans la classe de Toute Petite Section et Petite Section de l'école du Pigeon Vert, nous avons rencontré les 3 petits cochons. Ce projet nous a permis de découvrir le lexique de cette histoire puis nous l'avons écoutée et mimée à l'aide d'un raconte-tapis et de marionnettes. Nous avons revu les différentes représentations usuelles ou non des nombres 1, 2 et 3 : constellations de dés, chiffres... Nous avons appris à reconnaître des groupes de 1, 2 ou 3 cochons et à décomposer le nombre 3 (1+1+1 ou 2+1 ou 1+2 ou 3+0 ou 0+3). Nous avons appris la comptine Un petit cochon mais pas que. Nous avons appris à jouer au jeu du marteau pour faire une maison (Swan). Nous avons construit des maisons avec les différents jeux de construction de la classe. Nous avons appris à peindre 2 assiettes en rose avec un rouleau avec Valérie pour faire un cochon (Juliette). Nous avons appris à mimer l'histoire des 3 Petits Cochons avec des marionnettes et un raconte-tapis (Basile). Nous avons appris à compter les loups (Louise). Nous avons appris à écrire et reconnaître le mot COCHON. Nous avons lu différentes versions des désormais célèbres 3 petits cochons. Nous avons réalisé un gâteau reproduisant les maisons des 3 cochons. Les élèves sont désormais prêts à aller à la rencontre des loups... En arts, dans le cadre de la semaine académique de la maternelle, nous avons peint collectivement et avec des parents deux fresques inspirées du travail et des ouvrages d'Hervé Tullet (<https://herve-tullet.com/>). Nous avons changé d'outil de peinture et de place à chaque nouvelle consigne. Hervé Tullet, lui-même nous a remercié pour notre travail.



Nous avons également découvert l'univers de Yayoi Kusama au travers de sa dernière campagne pour Louis Vuitton. Nous avons reproduit les photographies du célèbre bagagiste avec nos cartables puis nous avons appliqué des patches jaune, vert, rouge, bleu et blanc comme la célèbre artiste japonaise. En sciences nous avons travaillé sur les animaux domestiques des enfants de la classe, ce fut l'occasion d'accueillir en classe un serpent et un hamster et d'étudier les différences entre ces deux animaux.



EN MS-GS

Les GS ont une fois par mois l'intervention de l'association Equalianse qui anime des ateliers autour de l'alimentation. Créée par des professionnels de santé, Equalianse sensibilise les enfants à l'équilibre alimentaire, à la pratique de l'exercice physique et participe à la lutte contre l'obésité infantile. Le travail commencé cette année sera poursuivi en CP et CE1. La diététicienne a même organisé un petit déjeuner à l'école. Mmmmmh ! En MS-GS, nous apprenons du vocabulaire en anglais (les couleurs, les nombres...). Notre mascotte, Picou part à chaque vacances dans un pays anglophone et nous ramène des photos ! Nous chantons des chansons, nous jouons à des jeux... Nous avons travaillé sur une adaptation du livre Le Petit Prince. Au programme en classe : origami, collages, art visuel, pré lecture,...



De la TPS à la GS

Nous avons eu l'intervention de deux animatrices de l'école Nicolas Hulot de Branféré sur le thème des petites bêtes et du tri des déchets. Elles ont chanté une chanson, joué une petite saynète avec des marionnettes et nous avons fait des jeux pour bien apprendre à trier nos déchets.

CP-CE1

Après avoir consciencieusement compté chaque jour d'école, le jour tant attendu est enfin arrivé le vendredi 7 avril. Nous avons fêté

notre centième jour d'école de l'année. Certains enfants avaient apporté leur collection préparée à la maison et ont eu plaisir à la présenter à leurs camarades. Ensuite, pour cette journée spéciale, nous avons 3 défis à relever. 1^{er} défi : résoudre 100 énigmes mathématiques, réussi ! 2^{ème} défi : écrire 100 noms d'animaux, réussi ! 3^{ème} défi : faire entrer dans notre classe une nuée de 100 papillons, réussi ! Quelle journée ! Bravo à tous les participants pour leur investissement ! Le 24 mars, des BIP (Brigades d'Intervention Poétiques) sont allées dans les autres classes réciter des poèmes. Nous avons un peu peur au début mais après notre passage nous étions très fiers de nous.

Du CE2 au CM2

Les élèves du CE2 au CM2 de l'école du Pigeon Vert participent à des ateliers théâtre. L'intervenant, Jean-Marc Vrignaud, leur permet par le biais d'ateliers d'être plus à l'aise dans le groupe. Un petit spectacle va être préparé et présenté à la salle polyvalente de Marzan à l'issue des dix séances pour les parents des petits comédiens.



CMI-CM2

Lors de la semaine des maths du 6 au 15 mars, nous avons participé à un jeu de type escape game. Nous avons reçu la mission de retrouver le professeur Mathix. Pour cela, nous avons dû résoudre une succession d'énigmes faisant appel à des compétences mathématiques : géométrie, logique, calcul mental, mesure de périmètres, fractions.... Le printemps arrive et nous avons décidé de nous occuper du jardin. Nous avons tout d'abord préparé la terre en retirant les plantes qui y poussaient. Nous avons laissé quelques plantes dont des jonquilles et tulipes, plantées les années passées et qui devraient bientôt fleurir. Puis nous avons préparé des sillons pour y semer des graines de petit pois, de fève et de carotte. Vivement que ça pousse pour pouvoir goûter à tous ces bons légumes !

Lecture en maternelle

Les élèves de CE2-CMI et CMI-CM2 viennent tous les vendredis lire des histoires aux deux classes de la maternelle. L'occasion de lire des histoires devant un public en y mettant l'intonation et l'énergie nécessaire pour captiver les plus petits.

Journée déguisée

Le vendredi 10 février, nous sommes tous venus déguisés à l'école. C'était une chouette journée !

Chaussettes dépareillées

Pour la journée de la trisomie le 21 mars, nous sommes allées à l'école avec des chaussettes dépareillées pour célébrer la diversité. En maternelle, chaque enfant a décoré une chaussette en papier et nous avons ensuite accroché une guirlande de chaussettes !



Inscriptions pour la rentrée 2022

Pour toute inscription pour la rentrée prochaine, n'hésitez pas à contacter l'école au 02 97 42 94 79 ou par mail à l'adresse suivante suivante : ec.0560600y@ac-rennes.fr. Les parents devront se présenter à l'école pour l'inscription munis du livret de famille et du carnet de santé avec les vaccins à jour.

L'école a également un blog : <http://pigeonvertma.toutemonecole.fr>. N'hésitez pas à le consulter !

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée prochaine et vous souhaitons d'excellentes vacances!

L'équipe enseignante

Inscriptions au Pigeon Vert
ouvertes pour 2023-2024

Mes remarques

- prendre rendez-vous avec l'école et vous munir du livret de famille et du carnet de santé pour votre rendez-vous.
- inscription ensuite en mairie avec un justificatif de domicile

Pour les inscriptions en maternelle
l'enfant doit avoir 2 ans au 1^{er} septembre 2023.
Retourés possibles en septembre 2023 ou en janvier 2024
placées d'intégration possibles en juin

tél 02 97 42 94 79
ec.0560600y@ac-rennes.fr
<https://pigeonvertma.toutemonecole.fr>

BOXING CLUB

Une belle saison pour 104 adhérents

Une belle saison vient de s'achever au club de boxe qui a comptabilisé 104 adhérents, répartis entre la Savate du cours enfant, ainsi que les cours ados/adultes et le renforcement musculaire.

« Savate Boxe Française »

Marzan Boxing Club a permis de former 4 juges-arbitres, dont 2 jeunes qui ont obtenu leur certification. Une vingtaine de licenciés ont participé aux inter-clubs. Un licencié s'est démarqué de cette belle dynamique en poussant jusqu'aux championnats. Evan Guiheneuf a surmonté haut la main celui du Morbihan, puis Bretagne. Il s'est qualifié au championnat de Zone pour arriver jusqu'en finale du championnat de France à Paris. Si l'aventure s'est arrêtée là pour lui, c'est tout de même un magnifique parcours et une expérience unique, qu'il compte bien renouveler en 2024 en visant le championnat du monde !

« Athletic-Training »

Ce fut une 1^{ère} saison de découverte pour le Renfo, avec un démarrage timide, où progressivement un bon groupe s'est formé. En commençant de zéro nous avons travaillé les bases des différentes postures et avons enchaîné des combinaisons efficaces. Cela a permis d'atteindre l'objectif que le club s'était fixé en matière de progression.

1. Désormais, ce cours concentrera du renforcement musculaire par thème, des parcours d'entraînement et du full-body sur le cours d'entraînement du vendredi.
2. Les précédents adhérents bénéficieront

du maintien du tarif antérieur si ils renouvellent leur adhésion.

3. Toutefois, si un nombre conséquent s'inscrit, nous pourrions envisager ensemble de rajouter un cours supplémentaire par semaine.

4. Les adhérents de la « savate » désirant améliorer leurs performances grâce aux cours « Athletic-Training » n'auront à fournir qu'un supplément participatif de 10€ pour la saison.



INFORMATIONS INSCRIPTION :

- Le certificat médical n'étant plus obligatoire pour les mineurs, vous pouvez dès à présent télécharger le dossier d'inscription pour votre enfant via notre site internet, permettant ainsi de démarrer les entraînements dès septembre. Quant aux adultes, il n'y a plus de contrainte de date, vous pouvez prendre RDV avec votre généraliste cet été pour votre certificat médical qui sera à rendre avec le dossier d'inscription dès votre 1^{er} entraînement de boxe.

- Les adhérents exclusifs à « Athletic-Training » n'auront que le questionnaire santé + l'attestation correspondante à remplir en lieu et place d'un certificat

médical.

- Attention : boxe + renfo = certificat médical.

- Nous encourageons les indécis et les familles à venir contempler les cours de Savate préalablement à une éventuelle inscription.

Comme cette année, les cours d'essais auront lieu d'avril à juin. Vous avez des questions ? Contactez-nous !

HORAIRES - TARIFS :

« SAVATE » (reprise des entraînements mercredi 13 septembre 2023)

- Enfants (de 8 à 13 ans) = 100 €

Mercredi, salle des sports, rue de la gare 56130 Marzan - 18h30 à 19h45

- Ados/adultes (à partir de 14 ans) = 120€

Lundi, complexe sportif, rue de la piscine 56130 Nivillac - 20h00 à 21h30

Mercredi, salle des sports, rue de la gare 56130 Marzan - 20h00 à 21h30

« ATHLETIC-TRAINING » (reprise des entraînements vendredi 15 septembre 2023)

- Ados/adultes (à partir de 14 ans) = 70€

Renouvellement d'adhésion = 60€ Vendredi, complexe sportif, rue de la piscine 56130 Nivillac - 19h45 à 21h00

« SAVATE » + « ATHLETIC-TRAINING »

Tarif : 120€ + 10€ = 130€

CONTACT :

Site : <https://marzanboxingclub.wixsite.com/marzanboxingclub>

Facebook : <https://www.facebook.com/marzanboxingclub/>

Mail : marzanboxingclub@gmail.com

AMICALE LES BOULISTES

Reprise des compétitions

Les boulistes ont repris les compétitions en avril, sur la photo une équipe marzannaise. L'équipe gagnante de Nivillac a remporté le premier prix. Malgré plusieurs manifestations sportives ce sont 14 équipes qui se sont affrontées ce 14 mai, avec des gagnants locaux. Prochain concours le dimanche 9 juillet suivi du 24 septembre... Réserver vos dates.



VEUVES DU MORBIHAN

Une sortie annuelle

L'association des conjoints survivants du Morbihan organisait une sortie annuelle les 10 et 11 décembre 2022. Nous avons pris la route pour les illuminations du château de Chambord, suivi le lendemain d'un village troglodyte et une dégustation de pommes tapées. Un repas aux cathédrales des saulaies clôturait ces deux jours. Bernadette et Marie Hélène sont les responsables secteur.



COURSES CYCLISTES

Une année de podiums !

Beaux podiums pour le grand prix cycliste de Marzan organisé par la



GP Marzan Cyclisme le samedi 3 juin.

En U15 :

- 1-Thébaud Mathis du Véloce Vannetais.
- 2-Guérizec Mathéo du Véloce Vannetais.
- 3-Jubert Maël du Véloce Vannetais .

En U17 :

- 1-Richard Gabin du Véloce Vannetais
- 2-Doltaire Alex du Véloce Vannetais
- 3-Baleine Kyrio de UC Ponchateau.

En OPEN 3-4 / ACCES 1-2-3-4 :

- 1-Gombaud Alessio du Véloce Vannetais.
- 2-Posnic Louis-Marie du CVC 49 Chemillé.
- 3-Pivault Cyrille du Véloce Vannetais.

Le nouveau circuit passant dans le centre de Marzan a été très apprécié. Rendez-vous donné pour prochain Grand Prix Cycliste de Marzan, samedi 1^{er} juin 2024.



MARZ'EN RANDO

« 69 »



C'est la moyenne d'âge des membres de Marz'en RandO, symbole d'équilibre quand il est vertical et de « divertissement » quand il est couché. Les randonneurs marzanais sont quant à eux toujours debout, inlassables découvreurs d'espaces un peu partout dans nos campagnes et par tous les temps. La randonnée pédestre n'est ni fatigante ni ennuyeuse, si elle le devient c'est qu'on n'a pas trouvé le bon rythme ni porté le bon regard sur la nature. Un randonneur aguerri se déplace comme dans une danse, il adopte sa propre démarche, chaloupée ou balancée, allongée ou raccourcie, cadencée ou saccadée, en accord avec le mouvement des bâtons qui scandent sa progression. Si on y ajoute l'écho des conversations qui s'essoufflent dans les frondaisons bocagères, on obtient l'harmonie parfaite qui guide le groupe. Il existe une esthétique de la randonnée, qu'on y soit sensible ou pas, on la pratique comme la prose de Monsieur Jourdain, chacun acquiert ses propres gestes de façon inconsciente, car la randonnée n'est pas mentale. Marcher li-

bère le corps et l'esprit et redonne le droit de trouver un équilibre physique affranchi de toute « technique » ou presque. Passer un gué ou graver le pas de la mule est une improvisation naturelle. Si très souvent les randonneurs évoquent la moyenne, le pourcentage du dénivelé, le rythme cardiaque ou plus généralement les caractéristiques physiques des parcours, c'est en vérité pour couvrir l'idée selon laquelle la randonnée ne sert à rien, constat inacceptable après qu'on a consacré sa vie au travail en affichant l'âge moyen de 69 ans. La nature ne sait pas si elle sert à quelque chose, c'est nous qui lui prêtons cette vertu qui répond à notre image. Elle n'en demeure pas moins intarissable en découvertes, ainsi, le premier semestre 2023 a permis de revisiter les sites tout proches de chez nous comme Camoël, les Ducs ou Péaule mais aussi un peu au-delà comme l'Île aux Moines, le Bono ou St Nicolas de Redon. Les promesses sont nombreuses, le tour du lac de Guerlédan ainsi que la baie de Somme enrichiront nos souvenirs pour 2023. Marz'en RandO est active, elle rassemble 80 membres assidus et enthousiastes qui parcourent plus de 1000 km par an à travers nos campagnes. Nos escapades sont de plus en plus sécurisées grâce aux parcours labellisés et entretenus, aux topoguides largement disponibles, même dans les grandes surfaces et bien sûr les applications dont « Ma rando » que tout le monde peut télécharger sur son téléphone portable si toutefois il contient une puce GPS. La Fédération Française de randonnée pédestre du Morbihan dont nous dépendons nous propose également de nombreuses sor-

ties et évènements à ne pas manquer. Le site <https://www.marz-en-rando.fr/> vous est ouvert, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous réserverons le meilleur accueil si vous souhaitez faire une rando d'essai de 5km, 12km ou même 20 km selon vos possibilités, alors, à très bientôt sur nos chemins.

MARZ'YOGA

Vous avez soif de quiétude, de débrancher votre mental, de sortir de votre quotidien, alors venez (re)découvrir le yoga basé sur la respiration. Pratique qui permet de lâcher les tensions physiques et (ou) mentales, dans une ambiance conviviale garantie et sans jugement !

Un cours découverte (gratuit) est proposé (tout au long de l'année).

Les cours sont assurés chaque lundi de 14h30 à 15h45 (hors période scolaire), salle bleue des Ajoncs par Béatrice, bienveillante et attentionnée.

Pour tout renseignement, contacter :
Marie-Laure GERBAUX : 06 07 17 66 57.
Catherine RÉAU : 06 62 23 96 04.



ÉVEIL DE L'ENFANT

Rétrospective 2022-2023

La saison arrive à son terme et il est temps de jeter un petit coup d'œil dans le rétro. Une fréquentation en léger recul par rapport à la saison précédente avec 69 adhésions. La reprise fut effective le 8 octobre 2022, cependant nous réfléchissons à un démarrage la seconde quinzaine de septembre pour la prochaine saison. Plusieurs évènements majeurs pour nous, le forum des associations (03/09/22), le stage de la Toussaint (24-25-26/10/22) participation assez faible liée à une communication tardive, notre opération bijou (fin novembre 22), notre opération Noël (10/12/22) avec la dotation d'un "goodies" pour nos adhérents, notre sortie pédestre et vélo, une première (13/05/23) et enfin notre matinée parents/enfants ponctuée par notre AG (17/02/23). En plus, l'association serait heureuse d'accueillir de

nouveaux bénévoles pour étoffer l'équipe en place, proposer de nouvelles idées, apporter une énergie supplémentaire, etc. Alors n'hésitez pas à vous manifester. À cet effet, nous sommes heureux d'intégrer pour la saison prochaine Anne-Charlotte et Fély. Bienvenue et merci ! Merci aussi, à l'équipe en place, à Philippe notre éducateur et aux organismes (mairie, fédération, écoles) qui nous accompagnent et qui relaient nos communications dans certains cas.

Nous espérons que les enfants apprécient et nous essayons de tout mettre en oeuvre pour proposer de nouvelles activités au fur et à mesure des saisons.

Nous vous souhaitons un bel été et nous sommes impatients de vous retrouver l'année prochaine.

Bureau : Gwennaëlle Plotin Le Dantec, Anne Brochu, Sandrine Georget, Ludovic Perrin

Animateur : Philippe Babin

MARZ'ARTS

De nombreuses animations

De nouveaux adhérents sont venus rejoindre l'association. Anne DIZEUX vous accueille à l'atelier peinture toutes techniques confondues (crayon, stylo, pastel, aquarelle, acrylique, huile, sanguine...) tous les mercredis après-midi de 14h à 18h avec un intervenant extérieur toutes les 3 semaines. Marie Louise BOISROBERT vous apporte ses conseils et son savoir à l'atelier découpage / collage un samedi tous les 15 jours de 9h30 à 12h. Une nouvelle section atelier photos proposée par Nadine SABOURIN a vu le jour début de l'année, elle se déroule une fois par mois le samedi matin de 9h30 à 12h. Si vous avez un « VIOLON D'INGRES », n'hésitez pas à venir nous rejoindre !!!

La 9^{ème} édition « LES TOILES DE MARZAN » qui s'est déroulée du 28 avril au 1^{er} mai inclus a remporté un vif succès avec 19

artistes (13 adhérents et 6 de communes environnantes) venus exposer leurs œuvres diverses et variées. Un public plus nombreux que l'an dernier a pu découvrir les créations des artistes et échanger avec eux sur leur façon de créer et leurs différentes techniques. Le troc plantes de printemps qui se déroulait le dimanche 30 avril a vu les amateurs de jardinage troquer leurs plantes contre d'autres et par la même occasion, ont « jeté un œil » à l'exposition de peintures.

À noter dans vos agendas, nos prochains rendez-vous !

le 7 et 8 octobre prochain : Salon d'automne des artistes (peintres, photographes, sculpteurs...) salle des Ajoncs. Le 8 octobre : troc plantes d'automne (jardin jouxtant les salles des ajoncs) le 19 novembre : 10^{ème} édition de la Fête des Soupes au profit de la ligue contre le cancer.



JEUX TE DIS

Soirées jeux tous les jeudis

Jeux te dis est une association où une vingtaine de joueurs ont plaisir à se retrouver tous les jeudis dès 20h à la salle des ajoncs prêtée par la mairie. Merci à vous pour ce local, qui nous permet d'accueillir de plus en plus de membres. En effet, notre effectif est en pleine progression.

La cotisation est actuellement de 8€ pour l'année, mais un vote est à venir pour éventuellement la passer à 10€.

Nous apprécions les jeux de cartes comme « Le 6 qui prend » où nous pouvons jouer à 10 joueurs maximum. Nous nous distrayons aussi aux jeux de stratégie comme « 7 wonders ».

Nous aimons partager les jeux du club ou faire découvrir nos jeux personnels.

Vous êtes les bienvenus pour une soirée porte ouverte que nous allons planifier début septembre. Le club est fermé durant les deux mois d'été.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à prendre contact avec notre secrétaire par mail stephanie.pacca@yahoo.fr ou par téléphone au 06 69 72 36 80.



GARDE DU PONT MARZAN FOOTBALL

La relève est assurée

Cette saison 2022-2023 s'achève avec son lot de bonnes et mauvaises surprises. Avec un effectif de 170 licenciés composé de 80 jeunes de moins de 18 ans, 25 éducateurs, 63 seniors et vétérans et 2 arbitres officiels, le club se porte bien. La commune et la GP MARZAN se développent de la même façon. Les résultats sont également au rendez-vous. Notre école de football a terminé sa saison de belle manière en participant aux tournois internationaux de St Jacut les pins et Dirinon. Ils se sont aussi montrés sur les tournois locaux tels que Théhillac, Avesnac, Péaule et St Perreux avec une magnifique deuxième place pour les U10 et U11, obtenue après une séance de penalty face à Redon.

En ce qui concerne les marzannais âgés de 12 à 17 ans, ils évoluent avec les copains des trois clubs voisins dans le Groupement Jeunes Pays de la Roche. Ce dernier évolue et monte en puissance depuis dix ans avec



des équipes jouant en ligue ou au plus haut niveau du district. En effet on ne peut rêver mieux car nos jeunes U13, U15 et U17 ont remporté le trophée du Morbihan. Pour nos seniors la dynamique est bonne même si l'équipe B est reléguée en 3^{ème} division. L'équipe fanion, quant à elle, accède après un très bon parcours en Coupe de France (4^{ème} tour), puis un périple jusqu'en demi-finale du trophée du Morbihan, elle finit première de son groupe en D1. Elle accède donc à la ligue régionale 3 de Bretagne.

L'arrivée de nouveaux joueurs sur la commune et des jeunes du groupement permet d'augmenter le niveau. Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter via notre adresse mail, tout le monde a un rôle à jouer dans l'association. Les entraînements reprendront fin juillet pour les seniors et mi-août pour le groupement.

Sportivement, le bureau de la GP Marzan
Contact : HERVY Anthony 06. 61.57.25.84
ou gpmarzanfoot@gmail.com

ASSOCIATION ST MIGUEL

La rénovation de la chapelle se poursuit



L'association St Miguel a pour but de récolter des fonds en vue de rénover la chapelle de Miquel. Elle n'a pas repris sa formule d'avant Covid avec repas champêtre le premier dimanche de septembre, jour du pardon de St Cornély. Cette année les bénévoles ont choisi d'organiser un après-midi festif le 23 avril. La chorale de Férel « Voix d'Eau », composée d'une quarantaine de choristes dont huit sont marzannais, a accepté de venir interpréter son répertoire de chants marins au public à la salle polyvalente. Le groupe est dirigé par le chef de chœur Jean Yves Corlay et accompagné d'un guitariste et d'un accordéoniste. À l'issue de ce beau et joyeux concert une vente de couscous à emporter était organisée. 200 parts de couscous ont été vendues. Le dimanche 3 septembre, jour du pardon une vente de fricassée et rougail saucisses sera proposée sur commande. Les bénéfices de ces actions serviront à poursuivre la restauration de la chapelle. Les premiers travaux ont été effectués en février. La consolidation des murs de l'édifice devenait urgente car les fissures s'agrandis-



saient de plus en plus. Joseph Ryo, couvreur, a dû découvrir une partie de la toiture pour que l'entreprise de charpente métallique ADCBI (Alain Danion) puisse poser neufs tirants inox au niveau de la charpente, travail minutieux bien coordonné par les 2 artisans. L'opération a coûté 6500€, une moitié prise en charge par la mairie et l'autre par l'association. C'est une première étape de rénovation intérieure. Des travaux (électricité, maçonnerie, menuiserie...) restent à effectuer.



**MERCREDI 15 JUILLET, 13 SEPTEMBRE,
8 NOVEMBRE**

Atelier numérique

Entrée libre et gratuite, adolescent, adulte. Vous souhaitez apprendre de nouvelles choses ou régler une difficulté ? Vous avez des compétences à partager ? L'association la Fourmilière vous invite à un partage de compétences. Ordinateurs, WIFI et imprimante à disposition, apporter votre matériel si besoin.

JUSQU'AU MERCREDI 12 JUILLET

Vente de documents d'occasion

Entrée libre et gratuite. Des livres, des revues, des CD, des DVD... À saisir de 10 centimes à 1 euro. Le produit de la vente viendra compléter le budget de la Médiathèque.



**DU MARDI 5 SEPTEMBRE AU
SAMEDI 20 SEPTEMBRE**

Exposition : illettrisme, parlons-en !

Entrée libre et gratuite. 2 500 000 personnes, soit 7% de la population âgée de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine et ayant été scolarisée en France, est en situation d'illettrisme. Cette exposition-quizz, permet de découvrir qui sont les personnes touchées et offre des pistes pour lutter contre ce fléau. La 10^{ème} édition des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre 2023 est l'évènement national pour aborder une problématique souvent cachée... Exposition prêtée à titre gracieux par L'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme (ANLCI).



JUILLET

AOÛT

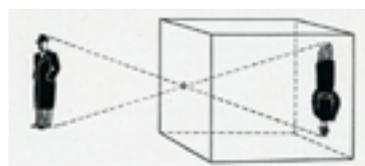
SEPTEMBRE

**SAMEDI 22 JUILLET, 16
SEPTEMBRE, 21 OCTOBRE,
18 NOVEMBRE**

Atelier photo frugale

Gratuit sur inscription, adulte.

Olivier vous propose de comprendre le procédé de la boîte noire à l'origine des premières photographies, de fabriquer un sténopé, de réaliser les prises de vues, de développer les images. Exposition des travaux du mardi 7 au mercredi 29 novembre.



**MARDI 12 SEPTEMBRE,
10 OCTOBRE,
14 NOVEMBRE
DE 10H00 À 11H00**

Éveil au livre

Activités autour du livre pour les enfants de moins de 3 ans.

**MERCREDI 20 SEPTEMBRE, 4 OCTOBRE,
8 ET 29 NOVEMBRE DE 14H À 15H30**

Cycle d'ateliers Smarthphone

Gratuit sur inscription, adulte. Un smartphone est plus qu'un téléphone, c'est aussi un outil informatique performant ! Vous éprouvez des difficultés à vous en servir, à maîtriser ses fonctionnalités ? Alors venez découvrir les possibilités et les outils qu'il vous offre, apprendre à le personnaliser et à télécharger de nouvelles applications... en participant aux ateliers numériques proposé en partenariat avec la Société Orange. Quatre ateliers d'1h 30 pour un groupe de 10 personnes : Débuter/prendre en main son smartphone (20 septembre), protéger ses données personnelles (4 octobre), découvrir les réseaux sociaux (8 novembre) et garder le contact avec ses proches avec WhatsApp (29 novembre).

**SAMEDI 9 SEPTEMBRE DE 9H30 À 12H30, VENDREDI 15
SEPTEMBRE DE 16H À 19H, VENDREDI 22 SEPTEMBRE DE 16H
À 19H, SAMEDI 23 SEPTEMBRE DE 9H30 À 12H30**

Atelier d'écriture (adultes)

Gratuit, réservation conseillée, adultes. Animé par Audrey Rousse. Des ateliers d'écriture créative pour s'amuser, dire, imaginer, fabriquer. Un espace convivial de rencontre et de partage pour jouer avec les sens, les sons et les styles. Afin d'éviter que l'inspiration ne s'évapore, prenons un moment pour écrire ce que l'instant nous murmure. Parce que tout texte est une création précieuse pour soi et les autres, Audrey vous propose un atelier en groupe, de 3 à 12 personnes. À travers plusieurs suggestions, vous pourrez expérimenter différentes manières d'écrire puis lire votre récit aux autres participants. L'atelier s'adresse à toute personne désirent utiliser les mots comme moyen d'expression, d'imagination et de création. Fauteur(se) d'orthographe accepté(e). Vous l'avez compris, l'idée est d'enrichir votre imagination grâce aux propositions et de se laisser aller aux sensations liées aux mots. Vous bricolez des phrases, seul ou à plusieurs selon l'humeur du jour. L'écriture est libre car vous suivez (ou non) les consignes, vous lisez vos textes (si possible), vous les gardez (si vous le souhaitez) et vous les exposez (si vous le souhaitez). Exposition, restitution des ateliers du mardi 7 au mardi 31 octobre.

**SAMEDI 30 SEPTEMBRE,
28 OCTOBRE, 25 NOVEMBRE 10H00-
11H45**

Atelier jeux

Le dernier samedi du mois de 10h00 à 11h45. Entrée libre et gratuite, à partir de 4 ans. Découvrir des jeux (cartes, plateaux, coopératifs, etc.), passer un bon moment et mieux comprendre les règles des jeux que vous pouvez emprunter tout au long de l'année.



Expositions, ateliers, spectacles... Le calendrier des animations septembre-décembre 2023 est en construction : pour ne rien manquer, surveillez la vitrine de la Médiathèque ou demandez à recevoir la lettre mensuelle d'information numérique (c'est gratuit) par mail mediatheque@marzan.fr



SAMEDI 30 SEPTEMBRE 10H-11H30

Atelier d'écriture (enfants)

Gratuit, réservation conseillée, enfants à partir de 9 ans. Animé par Audrey Rousse (ecrivainpublic.fun/). La même chose que pour les adultes... Mais pour les enfants !

DU SAMEDI 7 AU MARDI 31 OCTOBRE

Exposition Ateliers d'écriture de septembre.

Entrée libre et gratuite. Découvrez les travaux d'écriture des participants aux ateliers de septembre.

MERCREDI 11 OCTOBRE À 18H30

Conférence « Protéger son enfant sur Internet »

Gratuit, inscription conseillée. Eric Maes, intervenant de la société Orange, anime cette conférence pour savoir accompagner les enfants dès leurs premiers usages sur mobile et tablette.

JEUDI 5, 12 ET 19 OCTOBRE, 9, 16, 30 NOVEMBRE DE 14H30 À 16H30

Cycle d'ateliers Prévention

Mémoire

Gratuit sur inscription, adulte. Stimulez votre mémoire dans une ambiance conviviale. Recevez des conseils et des astuces. Apprenez des exercices à pratiquer au quotidien. Ces ateliers font partie du programme des ateliers de prévention d'Arc Sud Bretagne. À l'issue de la réunion du 5 novembre les personnes qui le souhaitent peuvent s'inscrire aux 6 ateliers. Renseignements et inscription auprès de Flavie RAOULT : f.raoult@arcsudbretagne.fr ou 02 97 41 46 26.

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

DU MARDI 7 AU MERCREDI 29 NOVEMBRE

Exposition Photo frugale

Présentation des photographies prises avec les sténopés créés lors des ateliers Photo frugale. Un sténopé, du grec stenos (étroit) et ôps (œil), est un dispositif optique très simple qui permet de prendre des photos sans lentille en faisant passer la lumière à travers un minuscule trou. Le dispositif utilise le principe de la chambre noire, mais permet de fixer l'image en utilisant du papier photosensible ou une pellicule.



MERCREDI 15 NOVEMBRE À 19H (LIEU À VENIR)

Élection du lauréat du Prix du premier roman des lecteurs de l'estuaire de la Vilaine.

Organisé par l'Association Coeff109 <https://www.coeff109.com>

SAMEDI 25 NOVEMBRE 10H À 11H45

« Quand le chat n'est pas là... »

Solo dansé interactif et joyeux par Peggy Bosc

Gratuit, réservation conseillée, tout public.

« La musique est choisie, il n'y a plus qu'à pousser un peu les meubles, je mets mes chaussures de bal et ma belle robe de dentelle... Tous ces morceaux que l'on connaît si bien ont encore des secrets à nous livrer. Alors, ne boudons pas notre plaisir d'être ensemble et de partager ces chansons. Si elles ont traversé les années, ce n'est pas pour rien. Ces chansons nous parlent de nous avec tant de justesse. Je les interprète pour vous et comme je ne joue pas d'un instrument et que je ne chante pas, je vous les danse. C'est un peu comme si on cuisinait ensemble ou comme si on se racontait des histoires... enfin bref... je vous invite chez vous ou pas très loin, à partager un moment de vie. »



Vie de la Médiathèque-ludothèque

La Médiathèque a eu la chance d'accueillir deux stagiaires de septembre à juin : Cécilia Bivaud (pour le titre d'auxiliaire de bibliothèque avec l'Association des Bibliothécaires de France) et Maëlle Kokot (pour son Baccalauréat professionnel Services aux personnes et aux territoires). La commune les remercie pour leur travail et leur souhaite une belle réussite dans leurs futurs projets ! Tout au long de l'année, la responsable, Laetitia Moulin, est également entourée d'une équipe de bénévoles. Si vous souhaitez donner de votre temps, n'hésitez pas à vous faire connaître.

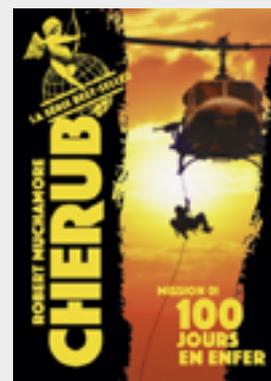
Coup de cœur

Cherub / Robert Muchamore, roman JR3.

Coup de cœur de Mathis :

« C'est l'histoire de James, un collégien délinquant qui va entrer dans le département ultra secret « Cherub »...

J'ai beaucoup aimé ce roman plein d'actions, de rebondissements, de suspens et d'amour aussi »



JUILLET

SAMEDI 08
Repas - Feu d'artifice
Garde du Pont Football
et municipalité

DIMANCHE 09
Concours de
boules bretonnes
Amicale des Boulistes

AOÛT

PAS D'ÉVÉNEMENTS
PROGRAMMÉS

SEPTEMBRE

SAMEDI 02
Forum des associations
Salle des sports

SAMEDI 02
Accueil des nouveaux
arrivants 2021-2022
Salle polyvalente

DIMANCHE 03
Pardon de Miquel
Association de St Miguel
(Miquel)

SAMEDI 09
Concours de palets
Garde du Pont Football
(salle de sports)

DIMANCHE 24
Concours de
boules bretonnes
Amicale des Boulistes

OCTOBRE

**VENDREDO 06 AU DI-
MANCHE 08**
Salon d'automne des artistes
Marz'arts (Salle des Ajoncs)

DIMANCHE 08
Échange de Plantes
Marz'arts
(Jardin salle des Ajoncs)

NOVEMBRE

VENDREDI 03
Calendrier des Fêtes
Salle du 12 juillet

SAMEDI 04
Repas CCAS
Salle polyvalente

SAMEDI 11
Commémoration
Salle des Ajoncs

SAMEDI 11
Repas
Garde du Pont Football
(salle polyvalente)

DIMANCHE 19
Fêtes des Soupes
Garde du Pont Football
(salle polyvalente)

DÉCEMBRE

DIMANCHE 03
Marché de Noël
Club de l'Amitié
et Marz'en Rando
(salle polyvalente)



IMPORTANT

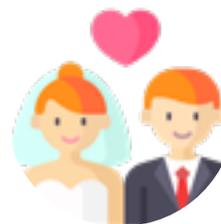
Les inscriptions au calendrier des fêtes ne dispensent pas les associations de confirmer les réservations de salles en Mairie.

De plus, les associations doivent fournir à chaque réservation une attestation d'assurance.



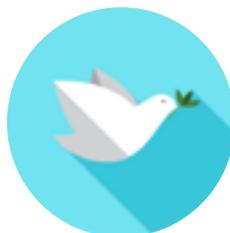
NAISSANCES

30/11/2022 Jules LE CAM 12 Keruzo
30/11/2022 Valentine LE CAM 12 Keruzo
06/01/2023 Liya MOREAU 9 A Les Ajoncs d'Or
11/03/2023 Elena LE PORT 3 Keruzo
15/03/2023 Isaac LE FALHER 14 rue Jeanne Malivel
07/04/2023 Louise BODREFAUX 16 rue du Château
08/04/2023 Ambre FRAYSSE 5 Kertouard
20/04/2023 Lia OILLIC 3 Kerribèche



MARIAGES

27/05/2023 Kévin LANCELOT et Aurore LE GLAND
18 résidence Albert Jacquard 56250 SULNIAC



DÉCÈS

27/10/2022 Ritta FELETTIG veuve de Gilbert BERTRAND
8 rue du Soleil Levant
27/11/2022 Alphonsine MICHELO épouse de Louis LE MASLE
Kerjulien
21/12/2022 Josiane LE GLAUNEC veuve de Guy CHAIM
Kersouchard
07/01/2023 Jeanine GUYOT veuve de André DANION Bel Air
29/01/2023 Marie Odile KÉROUAULT épouse de Marcel
CLAUDIC 5 rue du Stade
04/02/2023 André HOYET époux de Annette MALIGORNE
Le Lys
07/02/2023 Anne EON veuve de André LE MASLE 3 La Croix
de Rangornet
08/02/2023 Paulette CHAUDELEC veuve de Roger AMISSE
Kerruyoux
07/03/2023 Didier GOURAUD 2 Impasse de l'Emeraude
15/03/2023 Marcel BERBAIN époux de Myriam BACHMANN
4 Les Ajoncs d'Or
06/05/2023 Patrice ELSNER époux de Sheryl FYALL Le Gaillard
12/05/2023 Marcel PATOUT 10 bis Le Guernuhé

Certains actes ne sont pas indiqués
conformément au souhait des familles.

Du 1^{er} Avril au 30 septembre

4 DÉCHETTERIES

Muzillac

02 97 41 56 39
Berbodo

Le Guerno

02 97 42 81 12
Rue Saint-Michel

Nivillac

02 99 90 87 99
Le Lin

Péaule

02 97 42 96 64
Théra

2 PLATEFORMES DE DÉCHETS VERTS

Muzillac

02 97 41 56 39
Berbodo

Damgan

6 97 41 56 39
Parc d'activités de la Lande

Été

	Déchetteries				Plateformes de déchets verts	
	Muzillac	Nivillac	Le Guerno	Péaule	Muzillac	Damgan
Lundi	9h-12h30 13h30-18h	fermé	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-18h	fermé
Mardi	fermé	8h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-18h	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-18h
Mercredi	9h-12h30 13h30-18h	8h-12h30 13h30-17h	fermé	9h-12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h	fermé
Jeudi	9h-12h30 13h30-18h	fermé	9h-12h30 13h30-18h	fermé	9h-12h30 13h30-18h	fermé
Vendredi	9h-12h30 13h30-18h	8h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h
Samedi	9h-12h30 13h30-18h	8h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h

Hiver

Du 1^{er} Octobre 2023 au 31 mars

	Déchetteries				Plateformes de déchets verts	
	Muzillac	Nivillac	Le Guerno	Péaule	Muzillac	Damgan
Lundi	9h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Mardi	fermé	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-17h
Mercredi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Jeudi	9h-12h30 13h30-17h	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Vendredi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Samedi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé

Les sites sont fermés le dimanche et les jours fériés

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

La loi du 28 octobre 1997 institue pour tous les jeunes Français, garçons et filles, un parcours de citoyenneté obligatoire qui vous accompagne dans la découverte de vos droits et devoirs.

Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire à la mairie de votre domicile. Pour effectuer cette démarche, vous devrez produire une pièce d'identité et le livret de famille. Une adresse mail et un numéro de téléphone de contact vous seront aussi demandés.

Seul le recensement permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) environ 9 mois après. Il permet également votre inscription d'office sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

PARCOURS DE CITOYENNETÉ
3 étapes obligatoires

- 1 Enseignement de défense (classes de 2^e et 1^{re})
- 2 Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3 La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



MAIRIE

La mairie de Marzan vous accueille : Lundi : 8h30-12h. Mardi : 8h30-12h - 14h-17h30. Mercredi : 8h30-12h. Jeudi : 8h30-12h. Vendredi : 8h30-12h - 14h-17h30. Samedi : 8h30-12h.

LA POSTE



Marzan dispose d'une agence postale dont les locaux et le personnel sont gérés par la commune. Elle propose les services d'un bureau de Poste classique. Lundi au samedi 9h30-12h30.

MARCHÉ



Le marché hebdomadaire de Marzan a pris fin le dernier dimanche de juillet. La municipalité reste ouverte à toute proposition permettant de redynamiser le centre bourg.

Elaguer aux abords des lignes électriques : une action indispensable !

L'ÉLAGAGE : UN ENJEU POUR TOUS

Élaguer régulièrement les arbres situés à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour assurer la qualité d'alimentation en électricité. L'élagage répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens.

LES PROGRAMMES D'ENEDIS

Enedis réalise périodiquement, avec l'accord du propriétaire des arbres, des travaux d'élagage aux abords des réseaux électriques.

Lorsque les arbres sont sur une propriété privée et débordent sur le domaine public, l'élagage aux abords du réseau basse tension est facturé au propriétaire des arbres. Dans les autres cas, Enedis prend en charge le coût de l'élagage.

LA RESPONSABILITÉ DE VOS ADMINISTRÉS

Les propriétaires des arbres ont la responsabilité de l'élagage des arbres situés sur leurs propriétés. Lorsque les branches débordent sur le domaine public et sont à proximité des ouvrages électriques, les propriétaires peuvent décider de confier l'élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer eux-mêmes après avoir réalisé une DT-DICT* (déclaration de travaux).

* pour déclarer ses travaux en 1 clic : <http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr> ou bzh-dict@enedis.fr

LE BON CONSEIL : UN ÉLAGAGE RÉGULIER

Une fois l'élagage de la végétation effectué, Enedis recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi, l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.



Bon à savoir !
Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients, Enedis engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages. A titre d'information, le coût moyen des dégâts enregistrés sur les années passées est de l'ordre de 6 000 euros.

Mars 2022

Service clients Enedis : 09 70 83 19 70

Numéros utiles



GENDARMERIE DE NIVILLAC

28 Clos des Métairies – 56130 Nivillac
Tél. 17 ou 02 99 90 61 06



POMPIERS

Zone Artisanale des Métairies –
56130 Nivillac
Tél. 18 ou 112



PERMANENCE DES SOINS

En cas de fermeture des cabinets médicaux, le centre d'accueil et de permanence des soins vous oriente.
Tél. 02 97 68 42 42



EN CAS D'URGENCE, LE SAMU 56

Tél. 15 ou 112



HÔPITAL

2 rue de la Piscine – 56130 Nivillac
Tél. 02 23 10 10 00



ASSISTANTE SOCIALE

02 97 69 53 01



AMBULANCES TAXI MARZAN

Sarl Breizh Ambulances
13 impasse du Saphir – 56130 Marzan
Tél. 02 99 90 88 60 ou 06 82 00 86 04



CENTRE ANTIPOISON

CHU Pontchaillou - 2 rue Henri Le Guilloux – 35033 Rennes Cedex
Tél. 02 99 59 22 22



ENEDIS

Tél. 09 70 83 19 70
Dépannage électrique : 09 72 67 50 56



ORANGE

Service Assistance : 39 00



EAU ET ASSAINISSEMENT

SAUR EAU 02 56 56 20 00
Veolia eaux usées 09 69 32 35 29



CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. BAESSLER : 06 22 56 05 80